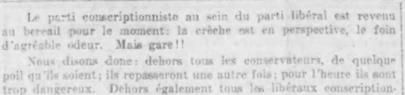
VOLUME V. WINNIPEG, MERCREDI, 25 JUILLET 1917 NUMERO 11

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00



LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et [ ] par la
WEST CANADA [ ] . CO., LTD.
619 Ave. [ ] rmot
Téléphones - - Garry 4264-4265



L'archidiocèse de Saint-Boniface célèbre aujourd'hui le quatrième anniversaire de l'élévation à l'épiscopat de son bien-aimé archevêque, Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau. Ce matin, à neuf heures, en la cathédrale de Saint-Boniface, Sa Grandeur officiait. Le R. P. Prisque Magnan, O.M.I., procureur des Oblats, agissait comme prêtre assistant; diacre d'honneur: M. le curé de la cathédrale et le R. P. Blain, S.J., du collège de Saint-Boniface; diacre d'office, M. l'abbé Prud'homme, chancelier; sous-diacre d'office, M. l'abbé A. Lambert; maître de cérémonies, M. l'abbé C... Un éloquent sermon fut donné par M. l'abbé Macaire, curé de Saint-Malo.

A midi, dîner intime à l'archevêché.

Soyons Fermes

Nous allons avoir des élections générales avant longtemps. Cette nouvelle fait respirer un peu, car le pays allait étouffer sous l'étreinte d'un gouvernement qui s'est fait révolutionnaire, arbitraire et tyran depuis quelque temps, et cela à l'encontre de ses intérêts les plus vitaux et les plus chers. Mais à trop tirer sur la corde, parfois on la casse; et le gouvernement Borden va bientôt l'expérimenter.

On ne brave pas impunément les libertés d'un peuple qui a conscience de sa dignité, et Sir Robert Borden — ou Sa Majesté Borden premier, comme on l'a justement appelé après qu'il eût posé ses actes de petit tyran, — a sûrement filé la corde qui va l'étrangler comme premier ministre du Canada. Vraiment, ce n'est pas trop tôt, car cet homme allait nous conduire à tous les abîmes.

Sir Robert Borden et le Gouvernement conservateur renvoyé au pouvoir, c'est la conscription, c'est le Canada à jamais sacrifié au monstre impérialiste qui a déjà dévoré ses forces les plus vives, c'est le régime du militarisme permanent qui nous arrive après la guerre.

Nous n'en voulons pas, c'est clair, mais sachons le prouver par des actes.

Nous ne sommes ni libéraux ni conservateurs à la **Liberté**, — nous croyons inutile d'insister sur ce point, — cependant, en ce moment nous disons carrément:

"A bas le gouvernement conservateur à Ottawa."

Est-ce à dire que tout le salut est dans l'élection de Sir Wilfrid Laurier et du parti libéral? Une triste expérience du passé nous a appris à ne nous fier ni à l'un ni à l'autre des partis politiques. Entre les deux, pour aujourd'hui, nous disons sûrement: élisez des libéraux et mettez dehors les conservateurs à Ottawa.

Si Sir Wilfrid a le souci de son honneur politique, nous aurons sûrement un **referendum** sur la question de la conscription; sa parole d'honneur est engagée. Or un referendum c'est la mort de la conscription. On a bien dit des injures à Québec depuis quelque temps; attendez un referendum et vous verrez de quel bois se chauffent les autres provinces sur le chapitre de la conscription.

Le peuple, ce n'est pas la presse ou les gros "boss" politiques. Le peuple, mis devant des questions comme celles-ci, ne s'achète pas, car il a conscience que se vendre serait se faire conduire à la boucherie.

Mais, avec Sir Wilfrid Laurier, sommes-nous assurés de ne pas avoir la conscription?

Mais sûrement, vont répondre les chauds libéraux; Sir Wilfrid n'a-t-il pas déclaré qu'il voulait un referendum avant de passer à la conscription? Et vous avouez que le referendum c'est la mort de la conscription.

Oui, c'est vrai, nous sommes persuadés que le referendum c'est la mort de la conscription; nous savons également que Sir Wilfrid a déclaré vouloir le referendum, mais nous n'ignorons pas, et il n'est pas permis à personne d'ignorer qu'une partie des libéraux ont abandonné Sir Wilfrid sur cette question du referendum.

Voilà des brebis galeuses que nous craignons, et une dure expérience du passé nous a prouvé que Sir Wilfrid n'est pas à l'abri de la contagion. Sa parole est engagée, mais s'il n'est pas aidé contre sa faiblesse, il peut manquer à sa parole.

Le parti conscriptionniste au sein du parti libéral est revenu au bercail pour le moment: la crèche est en perspective, le foin d'agréable odeur. **Mais gare!!**

Nous disons donc: dehors tous les conservateurs, de quelque poil qu'ils soient; ils repasseront une autre fois; pour l'heure ils sont trop dangereux. Dehors également tous les libéraux conscriptionnistes du dernier parlement et tous ceux qui aux prochaines élections flancheraient sur ce point.

Dans les comtés où sont les nôtres, si les électeurs se trouvent en face d'un conservateur et d'un libéral favorables à la conscription, qu'ils fassent surgir à tout prix un candidat qui ait pour unique programme: "Contre la conscription", et soyez sûr qu'il passera entre les deux.

Soyons fermes, disions-nous au début de cet article, ne nous laissons pas ébranler par toutes les injures qu'on nous prodigue en ce moment, répondons aux injures par notre vote. C'est le temps de mettre de côté les attaches de parti politique. Que notre unique politique soit de sauver le Canada, gravement compromis en ce moment par ces impérialistes de malheur qui nous ont conduits à deux doigts de notre perte. Ils nous ont fait déjà beaucoup de mal, mais empêchons-les de nous donner le coup de mort. Notre salut est entre nos mains, si nous sommes des hommes et non des esclaves politiques.

Pour finir, nous disons ce que nous avons déjà dit plus d'une fois: Partout où nous pouvons faire passer l'un des nôtres, faisons-le passer. Agir autrement ce n'est pas de la générosité; c'est de la bêtise; nous passerions simplement pour des êtres inférieurs. N'allons pas commettre cette sottise!

Un autre "fin-fin"

Il s'agit évidemment de nos inspecteurs d'écoles, car ils semblent faire une spécialité d'avoir des esprits de buse, au moins quand il s'agit de nos enfants.

Nous avons noté, ici même, il y a quelques semaines, le cas d'un grand monsieur, inspecteur d'écoles publiques s'il vous plaît, jouissant de l'incomparable supériorité de ne pas comprendre un traître mot de français, et torturant une enfant de six ans pour lui faire **guesser**, comme il disait d'une manière intelligente, ses phrases anglaises. Evidemment elle devait pouvoir parler l'anglais, la petite, car elle avait bien six ans, fréquentait la classe depuis trois semaines, était fille de parents français ,et habitait une paroisse où l'on n'entend guère parler l'anglais.

L'expérience numéro deux se passe dans une paroisse située non loin de Winnipeg. Monsieur l'inspecteur entre et fait faire une dictée anglaise aux enfants de langue française. Une dictée, remarquez, pas de dictionnaire, pas de grammaire aux mains des enfants, et qui sait dans quel anglais ces phrases furent dictées, car nos inspecteurs ne sont pas toujours de **thoroughbred** anglais, vous savez.

Devant le secrétaire de la commission scolaire il laissait échapper ses doléances sur le fait que cette dictée n'était pas sans faute.

Mais il ignorait à quelle porte il frappait. Monsieur le secrétaire, qui n'est pas Anglais, mais ne manque pas d'intelligence, est au fait de la besogne que les inspecteurs ont parfois à faire dans les écoles; ils ne sont pas toujours maîtres de leurs verdicts, vous savez, et comme les petits papiers sont parfois éloquents pour rendre justice à certaines circonstances et à certains messieurs, Monsieur le Secrétaire avait gardé des petits papiers.

La commission scolaire avait un besoin d'une maîtresse de langue anglaise, et protestante par-dessus le marché. Ce seul fait accorde un incontestable certificat de supériorité!! Six demandes d'emploi étaient parvenues à notre secrétaire, et lui, Canadien français, avait cru remarquer que cet anglais laissait passablement à désirer, et il avait rangé ces petis papiers en bon ordre, car ça pouvait servir.

A notre inspecteur qui faisait ses doléances sur le manque de perfection de la dictée anglaise de nos petits Canadiens français, il ne répondit pas grand chose, — car que sert de discuter avec certains messieurs, — mais prenant le chemin de son bureau, il tira délicatement les six demandes d'emploi écrites par des maîtresses diplômées de langue anglaise, les passa à Monsieur l'inspecteur en le priant de lire avec soin et de lui dire ce qu'il pensait de la comparaison.

Monsieur l'inspecteur lut, baissa la tête et ne dit pas un mot. C'est ce qu'il avait de mieux à faire; il se montra intelligent au moins sur ce point.

Morale: Ayez soin des petits papiers et ayez le courage de les sortir à temps devant les braillards.

Cathédrale de Rheims

Les journaux impériaux anglais et républicains français annoncent, sans une ombre de réserve, "que la conversion de la cathédrale "ruinée de Rheims en un Panthéon", en l'honneur des morts inconnus de toutes les armées qui se battent en France, **pour la cause commune de la démocratie**, est décidée par le gouvernement français. On propose de ne pas la restaurer et que les représentants de tous les alliés placent leurs drapeaux de bataille dans ce qui reste du monument historique, qui serait formellement dédié à la mémoire des morts héroïques.

* * *

Décatholiciser le monument religieux le plus vénérable de la France chrétienne, témoin du sacre de tant de rois; le décathédraliser pour le panthéoniser, à la façon payenne de l'église Sainte-Geneviève, patronne de Paris, — acte anti-chrétien, anti-français des "grands ancêtres" de la Révolution maçonnique; — voilà une idée, à coup sûr, digne de la République "fille de la maçonnerie".

Canoniser laïquement comme autant de héros divinisés, ainsi qu'au temps du paganisme romain, des morts inconnus, pêle-mêle, croyants et incroyants, sectaires et fidèles, et leur dédier, par une parodie de consécration, les ruines de l'église catholique française par excellence, — bombardée précisément en haine de la religion nationale séculaire de la France, — ce projet ne peut provenir que des sectaires occultes maîtres de la citadelle au fond de laquelle, en 1912, ils complotèrent le crime international destiné à provoquer, en haine de la civilisation chrétienne, de l'ordre chrétien, de la paix chrétienne, une guerre mondiale révolutionnaire, destinée à établir sur le monde la souveraineté scélérate, dénoncée il y a plus de 30 ans, par Léon XIII.

"Laïciser" la cathédrale symbolique de la foi chrétienne, sous prétexte de patriotisme, de Républicanisme et de Démocratie, cette idée n'a pu germer que dans ces loges où, en 1883, on applaudissait à tout casser, "l'espoir de prêcher un jour les doctrines de la maçon-"nerie dans ces édifices élevés de toutes parts, depuis des siècles, "aux superstitions religieuses et aux suprématies sacerdotales, et "de faire retentir les larges voûtes et les vastes piliers des gothiques "cathédrales du bruit de ses maillets, de ses batteries et de ses "acclamations." (1)

* * *

Refuser de restaurer la cathédrale historique, pour le culte catholique, afin de la laisser tomber en ruine de plus en plus, n'est-ce pas un projet bien digne d'une République dont les vrais maîtres, depuis quarante ans, laissent des milliers d'églises catholiques s'écrouler, peu à peu, faute de réparations, et qui en fait démolir le plus possible, au nom de la sécurité publique, — détruisant ainsi plus d'églises que n'en détruit l'ennemi allemand sous prétexte de guerre.

* * *

Le même gouvernement vient de décorer l'Archevêque de Rheims, le cardinal Luçon.

La décatholisation de sa cathédrale, après cette décoration, en constituerait-elle le complément, exigé du président de la République par la "Secte infâme infernale" (Pie X) dont la République est la chose?

A ce prix la décoration cardinalice serait une manoeuvre dont l'hypocrite fourberie n'étonnerait pas ceux qui savent ce dont la secte est capable.

Compromettre, déconsidérer un prince français de l'Eglise catholique, tout en le décorant de la "Légion d'honneur", ce serait parfaitement digne du génie de la Maçonnerie.

UN CATHOLIQUE BELGE.

(1) F.'. Blatin (membre du sup.'. cons.'. et du gr.'. Orient de Paris) "discours de clôture du Convent de Paris" sept. 1883, p. 19.

Ce que laisse la censure

Nos lecteurs ont souvent entendu parler censure. Combien savent ce que c'est? Peu. Nous croyons les intéresser en reproduisant un article censuré de la **Croix**, de Paris. A nos lecteurs d'en deviner le sens. La **Croix** de Paris a déjà eu l'honneur de publier un article dont la censure ne laissa passer que le titre et la signature, tout le reste en blanc.

Dans nos pages documentaires, nous avons montré le caractère

(Censuré) du **Feu** de M. Barbusse et signalé

(Deux lignes censurées)

Or, la censure a laissé passer ce livre sans y rien toucher. Pas une page blanchie, pas un mot supprimé! Elle montre une vigilance inouïe chaque fois qu'il est question de demander au Ciel son intervention en notre faveur, dans le terrible drame de la guerre. Que nos évêques prescrivent des "amendes honorables" et aussitôt les lettres pastorales et les **Semaines religieuses** sont soumises aux ciseaux de la censure. Que nous parlions de **(Censuré)**

et aussitôt

(Cinq lignes censurées)

Dans mon livre sur **le Clergé et les Congrégations au service de la France**, j'ai affirmé que le service de santé n'a pas été parfait sur le front et à l'arrière. Chacun le sait et, un de ces jours, on en apportera de nouvelles preuves au Parlement. Tout cela a été supprimé. Ailleurs, je racontais

Ce récit a scandalisé la censure

Et pendant ce temps,

lignes censurées)

* * *

Est-ce à dire que nous condamnions la censure? Non; mais ces abus nous montrent, une fois de plus, ce que deviennent les institutions, théoriquement les plus légitimes, en de mauvaises mains.

La censure est faite, nous dit-on, non seulement pour arrêter les erreurs ou les indiscrétions pouvant nuire à nos opérations militaires et diplomatiques, mais encore pour arrêter tout ce qui peut nuire au moral de l'armée et du pays: et voilà un livre de démoralisation qu'elle laisse passer sans la moindre objection.

Elle est faite, a déclaré M. Ribot lui-même, pour assurer le respect des institutions du pays, et voilà qu'un livre peut attaquer en toute liberté, sous ses yeux bienveillants.

(Deux lignes censures)

Elle est faite pour empêcher tout ce qui pourrait compromettre l'unité morale du pays, et

(Quatre lignes censurées)

Une pareille déformation d'une institution qui, cependant, n'a que trois ans d'existence, n'est pas un cas particulier. Voyez la question des orphelins de la guerre. Elle était de nature à réunir tous les Français dans un même élan d'amour et de charité vers ces pauvres enfants dont les pères ont donné leur sang et leur vie à la France et, cependant, dès les premiers jours, **(Censuré)** ont essayé d'accaparer ce mouvement.

(Trois lignes censurées)

Les lois sociales qui ont été votées pour le soulagement des misères les plus dignes d'intérêt sont devenues trop souvent des armes: **(Censuré)** un maire socialiste déclarait que, grâce à l'assistance des vieillards, il était assuré de garder la mairie indéfiniment, l'argent destiné à cette oeuvre étant entre ses mains une puissante manne électorale.

(Dix lignes censurées)

Les rouages administratifs du temps de saint Louis étaient assurément moins compliqués et moins savants que ceux de nos jours; il ne viendra jamais à M. Poicaré l'idée d'aller rendre la justice lui-même, sous le chêne de Vincennes. La monarchie du XIIIe siècle promulguait beaucoup moins d'ordonnances que notre **Journal Officiel**, et les dignitaires de la couronne lançaient moins de circulaires; et cependant, la France d'alors était, toutes proportions gardées, beaucoup mieux administrée que celle d'aujourd'hui. La politique n'ayant pas empoisonné la vie sociale **(Censuré)** Des rouages rudimentaires ou incomplets fonctionnaient mieux que notre savante machine administrative.

Dès lors, n'ayons qu'une confiance raisonnée dans les lois sociales, même les meilleures dans leur esprit. Elles ne tirent pas leur vertu d'elles-mêmes, mais de leur application loyale ou déloyale, sincère ou partiale, généreuse ou égoïste. Et, par conséquent, veillons non seulement à les faire voter, mais encore à les faire bien exécuter, c'est-à-dire à avoir un bon gouvernement, très résolu à perfectionner nos institutions et nos lois, et non à les corrompre. Cela veut dire que l'action sociale qui doit étudier les moyen d'améliorer les conditions matérielles et morales de la société **ne doit jamais se séparer de l'action politique** qui, en portant au pouvoir les hommes justes et éclairés, doit assurer la sincérité et l'efficacité des moyens employés.

Jean Guiraud.

PROPAGANDE DE COLONISATION

Un Bienfaiteur, Saint-Boniface	$10.00
Ligue de la Presse Catholique de Langue française	$5.00
M. l'abbé P.-E. Halde, Deloraine	$5.00
Pour la colonisation, Letellier	$2.00
Saint-Isidore de Laprairie, Québec	$1.00
M. Victor Champagne, St-Norbert, Man.	$1.00
Un jeune de Saint-Boniface, Man.	$5.00
Sifton, Man.	$5.40
M. Alphonse Coté, Fisher Branch, Man.	$1.00
Un abonné de Dufresne, Manitoba	$2.00
M. l'abbé Jutras, Letellier, Manitoba	$5.00
M. Zach. Robert, Letellier, Manitoba	$2.00
Mme Zéphirin Bouchard, Letellier, Manitoba	$1.50
M. Joseph Saurette, Letellier, Manitoba	$1.00
Un fermier de Haywood, Manitoba	$2.00
Georgien, Saint-Georges de Châteauguay, Man.	$1.00
Alphonse Boulet, Dunrea, Man.	$1.00
Calixte Comeau, LaSalle, Man.	$1.00
Abbé J.-E. Derome, Oak Lake, Man.	$1.50
Amédée Vachon, Oak Lake, Man.	$1.50
Jos. Jutras, Letellier	$ .75
Ernest Jutras, Letellier	$1.00
Paul Saurette, Letellier	$1.00
Philippe Manseau, Letellier	$1.00
Onild Manseau, Letellier	$2.00
Wilfrid Barnabé, Letellier	$2.00
P. Parent, Letellier	$1.00
Saint-Claude	$3.00
Pierre Jackson, McCreary, Man.	$ .50
François Marcotte, McCreary, Man.	$ .50
Cercle Langevin de l'A. C. J. C., Sainte-Anne des Chênes	$3.00
Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., Saint-Boniface	$5.00
Fermiers de la paroisse, Ile des Chênes, Man.	$6.00
Bienfaiteur, Toutes-Aides	$ .50
Un ami, Camperville	$5.00
Omer Leblanc, Saint-Léon	$1.00
Les paroissiens de Saint-Léon, Man.	$6.25
Cercle Saint-David, Saint-Jean-Baptiste, Man.	$5.00
Un jeune de l'A. C. J. C., Saint-Boniface	$3.00
M. Nap. Gaudry, Sainte-Amélie, Man.	$ .50
M. Ch. Hacault, Bruxelles, Man.	$1.00
Total	$102.90

PELERINAGE

Le pèlerinage annuel de Saint-Boniface et des paroisses avoisinantes à Sainte-Anne-des-Chênes aura lieu mercredi, 1er août. Le convoi quittera Winnipeg, gare Union, à huit heures du matin et stoppera en gare de Saint-Boniface à huit heures et cinq. On pourra monter en voiture aux gares intermédiaires. Retour à 4 heures de l'après-midi.

Billets en vente à l'archevêché: adultes, 95 sous; enfants, 50 sous. Des repas seront servis sous le pavillon à Sainte-Anne-des-Chênes.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface prendra part à ce pèlerinage. Le sermon sera donné par le R. P. Trudel, Rédemptoriste, curé de Ste-Anne-des-Chênes. M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale, chantera la messe, assisté de M. l'abbé Bélanger, curé de Transcona, et du R. P. J. Magnan, O.M.I., tous deux enfants de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes.

MAGISTRAT DE POLICE

M. Camille Larivée, Somerset, Man., vient d'être nommé magistrat de police en vertu du "Small Debts Recovery Act."

LE COIN DES DAMES

QUI a pu lire sans émotion cette page de l'Evangile où il est raconté la rencontre de Jésus et du jeune homme riche? Quand celui-ci eut dit avoir gardé les commandements depuis sa plus tendre enfance, Jésus, le regardant, l'aima. Le Bon Maître lui dit alors: "Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez et suivez-moi." En entendant ces paroles, le jeune homme s'en alla triste, car il avait de grands biens. Je me suis demandé bien souvent comment on peut aimer assez les richesses et les vains gloires qu'elles procurent pour résister à un appel si puissant et si doux de la part d'un Dieu. C'est l'exemple de la vocation manquée.

Il y a de cela mil neuf cents ans, et pourtant cette page du Livre Divin est toujours vivante, car tous les jours cet exemple se répète. Ce n'est plus le Christ en personne qui parle, mais c'est le même appel, plus mystérieux, mais non moins pressant, qui se fait sentir aux âmes privilégiées. Hier encore, des jeunes filles répondaient à ce sublime appel en disant adieu à leurs parents, à leurs amis, à leurs camarades de jeux, à l'intimité familiale, enfin au cher clocher à l'abri duquel elles ont goûté la paix, les consolations et les joies les plus pures de l'âme chrétienne.

Elles sont parties... A l'arrière du train qui les emporte, elles emplissent leurs yeux, une dernière fois, de la vision de tout ce qu'elles ont connu et aimé. S'il y a des larmes qui perlent au bord de leurs paupières, le sourire n'a pas disparu de leurs lèvres. Il est dur, sans doute, d'accomplir le sacrifice de la séparation, mais elles sont contentes quand même, oh! combien! d'avoir trouvé la vraie voie, en répondant sans tarder au grand honneur que le Maître leur fait de les choisir pour ses épouses.

Elles s'en vont à l'immolation complète d'elle-même, sachant que les joies du sacrifice qu'elles vont recueillir valent infiniment plus que tous les trésors de la terre. A l'exemple de leur Céleste Epoux elles s'oublieront entièrement pour ne penser qu'à la mission qui leur est confiée.

Heureuses âmes! Oui, soyez heureuses et fières car votre lot ici-bas est digne d'envie. Si le monde vous offre leur pitié, c'est qu'il ne sait pas, qu'il ne peut pas savoir que vous goûtez déjà l'avant-goût du ciel.

JACQUELINE DES ERABLES.

18 juillet 1917.

LES journaux de France, les revues de nos voisins, les Américains, prêchent avec une ferveur édifiante, **la repopulation des nations.** Ces lignes lues dans une revue française causent une vive impression: "Nous souhaitons ardemment que la grande croisade de repopulation soit prêchée avec un zèle fervent au cri de Dieu le veut!... par toutes les femmes de France."

Dieu le veut? Oui, Dieu le veut, et Il l'a toujours voulu! C'est pourquoi nous, Canadiennes françaises, avons de nombreuses familles et nous n'avons jamais eu honte du nombre de nos enfants, malgré le sourire malicieux que l'on nous prodiguait parfois.

Si nous n'avons pas besoin de cette croisade, nous avons un autre devoir à remplir dans ce moment-ci, c'est celui d'entourer de soins l'existence si frêle du nouveau-né; de protéger sa santé si exposée pendant ces jours chauds de l'été. Le nouveau-né qui grossit à vue d'oeil, quand il se développe d'une façon normale, a d'abord besoin d'air pur. La vieille méthode de garder le nouveau-né, la tête enveloppée dans une couverture de laine, dans un appartement où le plus petit filet d'air est exclus, n'est pas pratique. Le nouveau-né a besoin que son système s'imprègne de l'oxygène indispensable à la vie; enfin il a besoin d'air pur tout comme son aîné. Si l'air pur est un remède pour bien des sortes de maladies, il empêche aussi d'être malade. Une promenade quotidienne est bonne pour ces tout-petits de quelques jours; cependant, il faut user d'un peu de jugement, car lorsque le vent souffle ou que la pluie tombe durant toute une journée il ne saurait être question de sortir bébé.

La meilleure manière de promener le nouveau-né, pour les premiers mois de son existence, est bien dans les bras de sa mère, car les meilleures voitures, les mieux suspendues, donnent encore de fortes secousses et sont très mauvaises pour le système nerveux du jeune bébé.

Si l'air pur est nécessaire à la santé du nouveau-né, le soin de sa nourriture doit être aussi étudié d'une manière sérieuse. Si le bébé ne peut être nourri naturellement par sa mère, alors sa nourriture doit être prescrite par un médecin et non par les voisines, car ce qui est bon pour un enfant n'est pas profitable pour un autre.

Une cause fréquente de maladies chez le noueau-né à l'époque des chaleurs de l'été est le peu de soin que l'on prend du lait et des biberons. Une propreté scrupuleuse à cet égard ne saurait être trop recommandée.

Les lignes précédentes peuvent être résumées en ces deux préceptes: **Les bébés ont besoin de beaucoup d'air pur et de soleil. — Les bébés ont besoin d'un lait propre.**

GERTRUDE.

GERBES DE PENSEES

Il y a des fleurs d'amitiées qu'on a semées et qui naissent, et qu'il faut abandonner quand leurs parfums sont plus doux! Il y a de bons coeurs, de belles âmes qui semblent nous avoir attendu là exprès pour vous aimer... On s'est fait de leur commerce une douce habitude!... Il faut les quitter!...

* * *

Si votre âme est gaie, chantez; si votre âme est triste, priez!

* * *

Dans ces positions où l'on possède tout, on doit horriblement souffrir de se sentir si puissant et si riche selon le monde et de ne pouvoir retenir ici-bas, au prix de tout son or, ceux que la mort vient prendre.

* * *

L'épreuve brise les âmes et les force à répandre autour d'elle des flots d'amour.

DE LA MODE

Pendant ces jours chauds de l'été, la couture sérieuse a perdu son attrait, mais un petit ouvrage de broderie ou de dentelle n'entraîne pas beaucoup de fatigue et on peut en tirer des profits pour soi ou pour des oeuvres de charité.

Le crochet jouit encore cette année d'une vogue toute spéciale. L'exécution en est tout à fait aisée et les personnes qui possèdent les plus petites notions de crochet peuvent exécuter de jolis cols et de coquets bonnets pour les bébés. Il y a aussi le crochet-filet dont on se sert beaucoup pour la lingerie et il est difficile de trouver une dentelle plus durable ou plus solide.

* * *

Pour la broderie les nouveaux points ne demandent pas une habilité extraordinaire. La broderie Richelieu, le point de feston, de plumetis et le point de Cordonnet sont les plus à la mode. On emploie aussi beaucoup de point de piqures pour orner les robes, les corsages et les manteaux. Ce genre de point a beaucoup de succès, surtout sur les robes d'une pièce dont la façon se prête admirablement bien à ce genre de garnitures.

RECETTES

Biscuits au café

Ingrédients: $1\frac{1}{2}$ gâteau de levure (Fleischmann's); 1 tasse de lait bouilli et refroidi; 1 cuillerée à soupe de sucre; 3 tasses de farine; $\frac{1}{2}$ tasse de beurre; 1 tasse de sucre; 3 oeufs; pincée de sel; $1\frac{1}{2}$ tasse de fruits confits (raisins, citrons et corrinthes).

Préparation: Faites dissoudre la levure et la cuillerée à soupe de sucre dans le lait tiède et ajoutez $1\frac{1}{2}$ tasse de farine. Brassez bien, couvrez et placez dans un endroit chaud pendant une heure. Ajoutez le beurre et le sucre en crème. les fruits, le sel, les oeufs bien battus et le reste de la farine. Brassez pendant dix minutes. Versez dans des moules beurrés à la moitié et laissez lever jusqu'à ce qu'ils soient pleins. Faites cuire dans un fourneau chaud pendant quarante-cinq minutes.

* * *

Gâteaux Griddle

Ingrédients: 4 tasses de lait sur; 2 oeufs; 1 cuillerée de sel; 2 tasses de farine; 1 cuillerée à thé de soda à pâte.

Préparation: Battez bien les oeufs et le sel ensemble, puis ajoutez le lait. Mélangez la farine et ajoutez le soda dissout dans l'eau chaude et battez bien ensemble. Mettez par cuillerées à soupe dans une poêle bien chaude et beurrée, et quand les gâteaux sont jaunes d'un côté on les retourne vivement avec un couteau.

* * *

Crème de citron

Ingrédients: 4 oeufs; 1 tasse de sucre; 2 cuillerées à soupe de farine; 1 cuillerée à soupe de beurre; le jus et l'écorce râpée de deux citrons; $1\frac{1}{2}$ tasse d'eau bouillante.

Préparation: Défaites le beurre et le sucre. Ajoutez les jaunes d'oeufs bien battus ainsi que le jus et l'écorce râpée des citrons, les blancs d'oeufs battus en neige, la farine, et en dernier l'eau bouillante. Faites cuire au bain-marie jusqu'à épaisseur voulue.

E. R.

Courrier d'Edmonton

M. Albert Brière, employé du Département de l'Education, est allé passer quelques semaines de vacances chez son frère, M. Adolphe Brière, de Lafond.

* * *

M. François Michelet et sa famille, d'Edmonton-Sud sont en vacances au Lac Sainte-Anne.

* * *

On nous apprennd que M. J.-A Bélanger, secrétaire de l'honorable Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires Municipales, a donné sa résignation afin d'ouvrir un bureau d'avocat en ville. Encore un qui ne semble pas aimer la "boutique parlementaire"!

* * *

M. J.-C. Sylvestre et sa famille sont allés passer quelques semaines de repos à Saint-Albert. L'un des fils de M. Sylvestre est gérant de la succursale de la Banque d'Hochelaga, à ce dernier endroit.

* * *

On nous communique les fiançailles de Mlle Priscille Renault, de Morinville, avec M. Jos. Pratt, gérant de la banque Molson, à Ottawa, autrefois habitant notre ville.

* * *

Mlles Louise et Edna Brault, de la Rivière-qui-Barre, étaient de passage en ville, ces jours derniers.

* * *

Le pèlerinage au Lac Sainte-Anne a lieu, cette année, le 26 juillet et, comme d'habitude, on s'attend à ce qu'une grande partie de notre population catholique accomplisse cete pieuse excursion.

* * *

Au dire des vieux, nous sommes gratifiés, cette année, d'un des étés les plus chauds et les plus secs qu'on ait vu depuis longtemps. Si la pluie ne nous arrive bientôt, les récoltes peuvent être grandement compromises, sinon gâchées.

* * *

Etaient de passage en ville ces jours derniers: MM. S. Dufresne, de Winnipeg, Chas Vincent, de Calgary; O. Morin, de Penzance; C.-H. LeHuguet, de Toronto; M. et Mme A. Flavelle, de Port Moody Colombie Anglaise; et M. Daniel O'Dooley, agent de publicité de la

Liberté, de Winnipeg. Nous avons causé quelques minutes avec ce dernier et avons constaté avec plaisir que, quoique Irlandais, il maniait admirablement bien notre langue.

* * *

Mlle Elizabeth Forin est en promenade à Winnipeg.

* * *

Mlles Rose Laurendeau, Marie Paradis, Pineau et Morin passent leurs vacances au cottage du Rosaire, au Lac Sainte-Anne.

* * *

M. Joseph Dauplaise, instituteur à Saint-Paul des Métis, qui est venu passer ses vacances en notre ville, est anxieux de retourner dans la jolie retraite ensoleillée qui l'abrite, là-bas, dans la prairie. Celui-là aussi ne peut plus sentir ou la ville... ou ceux qui l'habitent!

* * *

Dame Rumeur veut que M. W. Paradis, jeune avocat de Victoriaville, P. Q., bien connu en notre ville, soit fiancé à Mlle Lanetôt, de Sherbrooke, soeur de Mmes J. Dauplaise et J.-A. Trudeau, d'Edmonton.

* * *

Nous avons rencontré, ces jours derniers, M. Humbert, officier dans l'armée française, fils de Mme Humbert, de la 10me rue. Tant que la France comptera quelques millions d'héros comme M. Humbert, nous pouvons être assurés de son triomphe final. Notre jeune brave, après plusieurs mois passés au front, a obtenu un congé de quelques semaines, qu'il est venu passer chez sa mère. Il a un de ses frères actuellement dans les tranchées.

* * *

On attend, dans quelques jours, l'arrivée en notre ville de trois officiers de la police montée, escortant deux Esquimaux des régions arctiques, accusés d'avoir assassiné deux Pères Missionnaires, les RR. PP. Leroux et Rouvier. L'inspecteur Lanauze, à qui revient le mérite de cette capture, quitta Regina en 1915 avec des provisions pour trois ans, le temps qui devait probablement s'écouler à la recherche des meurtriers dans les régions arctiques. A Peace River, les constables Wight et Withers se joignirent à lui pour cette longue et dangereuse expédition. Ces trois braves parcoururent une distance de six mille milles et se rendirent jusqu'aux confins du continent, là où aucun blanc n'a encore posé les pieds. D'après les indices recueillis, le meurtre eut lieu aux Chutes Sanglantes, ainsi nommés par le terrible massacre, en cet endroit, d'une tribu indienne par les Esquimaux. Ce furent des trappeurs et des Indiens qui racontèrent avoir rencontré des Esquimaux portant sur leur dos la défroque des missionnaires. De là on en conclut que ces mêmes Esquimaux pouvaient bien être la cause de la disparition des RR. PP. Leroux et Rouvier, et le gouvernement envoya immédiatement des officiers de la police montée dans ces régions froides et inhospitalières. L'inspecteur Lanauze, qui conduisait l'expédition, n'a que 28 ans. Il est d'origine irlandaise et a deux de ses frères combattant en France.

* * *

M. L.-A. Giroux, avocat, qui était allé passer une huitaine au Lac la Biche, avec l'intention bien arrêtée de dépeupler lacs et rivières, nous est revenu sans avoir gaspillé aucune de ses bonnes intentions! Il nous assure que le poisson est on ne peut plus anti-conscriptionniste! Impossible de le faire mordre à l'hameçon... d'un conservateur! Sans rancune, là-bas!

* * *

M. Jos. Lambert, ancien propriétaire des écuries Impériales, aujourd'hui gérant de la "Mance Farming Co.", de Mance, était en ville, ces jours derniers. Après avoir fait la moitié de la route en auto, le désespoir lui fit abandonner sa machine, fatigué qu'il était d'ouvrir des barrières, pour grimper dans le premier train qui passa. Encore un qui n'aime à "**sauter la barrière**".

Paul Duror.

Résistez toujours au démon, de quelque masque qu'il se couvre; la haine des hommes ne diminuera rien à votre ciel.

L'AMOUR EGOISTE

Que de fois on trouve des mères qui veulent accaparer le coeur de leurs enfants.

Cet amour égoïste se manifeste souvent par la jalousie envers le mari.

Il y a, en effet, des femmes d'un tempérament jaloux qui, dans la crainte d'être moins aimées de leurs enfants que leur mari, cherchent à accaparer leur affection en les flattant, en ne les grondant jamais. Elles laissent au mari le rôle ingrat de gendarme, et prennent pour elles-mêmes celui de flatteur. Le père donne-t-il à l'enfant un ordre désagréable, mais nécessaire, la mère s'abstient de l'approuver; et par un mot, par un geste, par son silence elle manifeste sa désapprobation: l'enfant comprend qu'en obéissant à son père, il sera soutenu par sa mère.

Il prend en aversion l'autorité grondeuse du premier, et incline à donner tout son coeur à celle qui le soutient. Cette préférence satisfait l'orgueil de la mère, non seulement à cause du plaisir qu'elle lui procure, mais encore à cause du déplaisir qu'en éprouve le père.

Sentiment détestable: car il détruit l'harmonie qui doit régner entre les époux, mauvais calcul, d'ailleurs tant qu'ils sont en bas âge, les enfants croient naïvement que la mère qui les flatte les aime mieux que le père qui les réprimande; plus tard, ils reconnaissent tout ce qu'il y a d'amour dans la fermeté du père et d'égoïsme dans la faiblesse de la mère; mais souvent aussi il est trop tard, le mal est fait.

A cet amour égoïste, opposez, mères chrétiennes, l'amour désintéressé qui voit le bien des enfants et qui le procure, même au détriment de sa propre satisfaction et de son propre repos.

PROMPT REGLEMENT

On nous communique pour publication la lettre suivante qui se passe de commentaires.

Saint-Boniface, Man.,
le 17 juillet 1917.

M. J.-P.-H. Leblanc,
Agent d'assurances,
Saint-Boniface, Man.

Monsieur:—

J'ai pour en accuser réception le chèque de la compagnie d'assurance "Great West Life" au montant de $1,000, comme règlement, en plein, de ma réclamation sous la police de mon époux décédé samedi dernier, le 14 courant.

J'ai même remarqué avec intérêt que le chèque a été fait hier, le 16 juillet.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères remerciements pour les sympathies témoignées à l'égard de ma famille éprouvée et pour la promptitude avec laquelle vous avez obtenu le règlement de ma réclamation.

Votre bien obligée,
Mme Arthur St-Onge.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

IXe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Luc, XIX, 41-48)

En ce temps-là, Jésus étant arrivé près de Jérusalem, et apercevant cette ville, pleura sur elle et dit: Ah! si du moins en ce jour qui t'est encore donné, tu savais ce qui peut te procurer la paix! mais tout cela est maintenant caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans ton enceinte, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su connaître le temps où Dieu t'a visitée. Etant ensuite entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs et les acheteurs, en leur disant: Il est écrit: Ma maison est la maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le Temple.

EN AVANT L'EPARGNE!

En avant l'épargne! Tel est le mot d'ordre général qu'il faut clamer en tout lieu. On devrait le plaquer en lettres rutilantes le long de nos rues, sur les murs des maisons, sur les panneaux-réclames, dans les places publiques, dans les recoins les plus obscurs, à la ville, à la campagne, par tout le pays.

Nous filons à la banqueroute! Notre dette nationale en peu de jours aura atteint un milliard. Oui, un milliard: soit, pour une population de 8 millions d'habitants, 125 dollars par tête.

Et la dette municipale!... elle est formidable, elle frise, dit-on, cent millions, si elle ne les a pas déjà dépassés. Et la dette provinciale... et les dettes personnelles car qui n'a pas de dettes, par un temps pareil?

Oh! oui, notre malheur est grand, et ce qu'il y a de pire, c'est que toutes ces dettes il faudra les payer. Ce ne sont pas les habitants du Turestan ou du Kamtchatka qui répondront pour nous, ni les Allemands, ni les Bulgares, ni les Turcs qui solderont nos créances au cas où la défaite viendrait enfin les terrasser, ils seront sur les dents et n'auront plus rien. Non, mais c'est nous qui devrons payer. Je ne sache pas, en effet, que le gouvernement canadien ait dans ses coffres les trésors de Golconde, et la ville de Montréal n'élève pas non plus de poules aux oeufs d'or dans les poulaillers de l'hôtel-de-ville.

La Golconde et les oeufs d'or, les gouvernements comme les municipalités trouvent cela chez les contribuables. Et voici comme on s'y prend: un impôt nouveau aujourd'hui, un autre demain; c'est la taxe de l'eau qui monte, ce sont les propriétés foncières qu'on surtaxe. Baptiste alors se fouille et tristement jette ses écus dans la casquette gouvernementale ou municipale qu'on passe à la ronde.

Que faire? Il n'y a qu'une chose à faire: pratiquer l'épargne. L'on a beau se plaindre que tout est cher, remarque-t-on dans le peuple plus de réserve dans l'accoutrement, moins de luxe dans nos demeures, plus de frugalité à nos tables? On donne encore trop à la folie de la mode et aux frivolités de toutes sortes. La vie pour un grand nombre est aussi tourbillonnante qu'avant la guerre, c'est une ronde insensée. C'est la furie des automobiles et des voitures de luxe, c'est toujours une presse évaporée et délirante qui, hélas, avec sa légèreté porte aussi ses picaillons aux salles de théâtre et de cinéma. Dame Ribotte continue à réclamer son écot et maint pochard au nez vermeil, malgré la misère noire de la famille et les efforts des tempérants, persiste à lui faire sa cour.

En un mot, c'est la danse des écus chez le peuple; l'Etat, lui, a organisé à perpétuité, semble-t-il, la danse des millions.

Et par mille ruisseaux s'en vont les flots de notre or. Oh! songeons à l'avenir, au réveil de l'après-guerre, aux longues années où nous aurons à payer de formidables impôts à l'Etat, qui devra coûte que coûte acquitter la note de la lutte présente.

Prêtons enfin l'oreille à la voix de la prévoyance. Elle nous dit: Mon ami, songe quelque peu au lendemain. Cette guerre ne veut plus finir et tant qu'elle durera, le coût de la vie montera, montera toujours; et longtemps après, le malaise règnera encore partout et sera bien lent à disparaître. Prépare-toi donc à soutenir les tiens dans ces jours mauvais. Retranche-toi les délicatesses, épargne sur le tabac, les liqueurs, les friandises. Surtout éloigne tes enfants des salles de spectacles, où ils ruinent leurs yeux et leur âme frêle et dissipent tant de sous. Enseigne-leur toi-même l'économie S'ils ne sont pas déposants à la caisse scolaire, exige qu'ils y ouvrent un compte. Et toi, es-tu sociétaire de la Caisse populaire paroissiale? Portes-y au moins le surplus de la semaine, car il est juste que tu profites, toi aussi, des dividendes élevés qu'elle distribue à ses membres chaque année.

Amasse, non pas en avare, mais en homme prévoyant qui a de nombreux enfants à élever, à faire instruire et à établir. Imite l'antique Joseph qui, voyant venir la famine, — elle s'annonce aussi pour nous — remplit ses greniers et fut le sauver du peuple quand le malheur fondit sur l'Egypte.

Chose **sainte** que l'épargne: elle dit lutte sur soi-même, mortification d'appétit, contrainte des passions.

Chose **bienfaisante**: elle chasse la misère, amène l'aisance, crée le bonheur.

En avant l'épargne!

—"Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception", Montréal.

COMMUNION

Difficultés des catholiques

Je ne communie pas souvent, je ne suis pas un dévôt ni un rongeur de balustre.

Vous n'êtes pas un rongeur de balustre! Tant mieux pour vous!

C'est là un triste métier auquel on s'use les dents sans aucun profit.

Vous n'êtes pas un dévot! Tant pis pour vous!

Ce n'est pas précisément un compliment que vous vous faites, en vous défendant d'être dévot.

* * *

Un dévot, en effet, est un homme dévoué à Dieu, comme l'indique le mot, un homme qui sert non par crainte mais par amour, qui, non content d'accomplir fidèlement ce qui est de précepte, va au-devant des désirs de son père, cherche à lui faire plaisir, et à avancer ses intérêts le plus possible. Un homme dévot est un homme généreux, plein de bonne volonté, toujours prêt à se sacrifier pour Dieu et pour la cause de Dieu.

C'est le plus glorieux titre qu'un homme puisse mériter sur terre.

* * *

Nous voilà bien loin de vos idées, n'est-ce pas? Vous vous imaginez que la dévotion consiste à avoir des dehors compassés, à prendre des allures ridicules et guindées, à réciter de longues prières, la tête inclinée sur une épaule, ou la nuque courbée sur un prie-dieu, en poussant des soupirs et des exclamations de ferveur.

Tout cela peut être simagrées toutes pures, ou simplicité peu louable. C'est un manteau de parade. Un hypocrite ou un mauvais chrétien peut, pour un temps, se le mettre sur les épaules.

La vraie dévotion se résume en trois mots: **Fidélité au devoir, générosité, amour.**

Qui de vous, pères de famille, se plaindra d'avoir des enfants trop dévoués à vos intérêts, trop empressés à vous faire plaisir, trop ardents dans leur amour?

Ne craignons donc pas d'être des dévots au service de Dieu. Au contraire, ambitionnons ce titre et cherchons à le mériter.

—"Bulletin Paroissial" de l'Immaculée Conception, Montréal.

LA PRIERE DES TOUT-PETITS

..."Parmi tous les spectacles que peut offrir le genre humain, en est-il un plus aimable, plus doux, plus touchant que l'enfant en prière? Sa mère l'a mis à genoux dans son giron, le tient embrassé et joint ses petites mains sous les siennes. Elle lui fait redire une à une les paroles de la courte oraison, — s'il est tout petit, quelques mots seulement, par exemple, le cri naïf: "Mon, Dieu, je vous donne mon coeur!" et, s'il est un peu plus grand, l'admirable texte du "Notre Père" ou le délicieux appel "Je vous salue, Marie!"

"Si c'est le matin, l'enfant lève les yeux vers l'azur du ciel, et ces deux puretés se contemplent. Est-ce le soir, près de la lampe voilée, dans la chambre tiède et calme? Alors il semble que dans l'ombre, derrière la blancheur des rideaux, un ange se tient immobile et assiste, pour en aller témoigner dans le Paradis, à cet adorable acte de foi.

"Sans doute, l'enfant ne comprend pas encore les mots sacrés qu'il prononce, mais il sait que sa mère est heureuse de les lui entendre répéter; il la regarde et la voit sourire, il sent qu'elle l'enveloppe d'une étreinte plus caressante, et près de ce coeur qui bat, près de ce sein qui palpite, dans cette atmosphère, dans ce foyer d'amour et de piété, un instinct religieux s'éveille en lui. Quant à l'heureuse mère, c'est l'instant le meilleur de sa vie que celui où elle présente au Bon Dieu son enfant demi-nu, joignant les mains et gentiment agenouillé dans sa petite chemise. Quelle douceur! Elle prie avec lui, pour lui et par lui. Ce sentiment de crainte respectueuse que nous inspire parfois la grandeur de la divinité, elle ne l'éprouve pas, à présent. Elle est pleine d'abandon et de confiance. Elle est certaine que Dieu exaucera les voeux que lui adresse une bouche si pure; elle ne doute pas que Celui qui est la Force infinie et la Science absolue ne soit touché par tant d'innocence et de faiblesse. Et puis, il y a une mère là-haut, la sainte Vierge, qui est la source de toutes les grâces, et qui saura bien obtenir ce que lui demande une autre mère par la voix balbutiante de son enfant."

—"Bulletin Paroissial" de l'Immaculée Conception, Montréal.

LE DEMON BAVARD

Le démon bavard: il a ses entrées partout, il est de toutes les réunions, de toutes les sociétés, de toutes les soirées; il est de la paroisse, il est de la famille. Il a son fauteuil au salon, sa chaise à la table d'hôte, sa causeuse au boudoir. Vous lui avez payé un billet de tramway, il vous a pris dans son auto. L'avez-vous reconnu? Voici son signalement: Il n'est ni grand, ni petit, ni gras, ni maigre. Souvent il est déguisé en femme; il visite beaucoup; il épie, et surtout il parle!

L'Evangile nous présente un homme possédé d'**un démon muet** qui l'empêchait de parler; moi je vous présente des milliers d'hommes et de femmes possédées du **démon... bavard.** Il met sur **leurs lèvres,** médisances, mensonges, calomnies. "Mentez, dénigrez, leur dit-il, il en restera toujours quelque chose." Et les langues s'agitent et le diable les mène. Où les mène-t-il ces langues, après les avoir aiguisées en dard et chargées de venin? A blesser le prochain.

Voici une femme qui s'attaque à la réputation d'une voisine, d'une ancienne amie, avec l'aiguillon de la haine et le venin de la vengeance.

Je lui en veux!

Elle me paiera cela!

L'envie sournoise se met au guet, porte secrètement ses coups. Oh! l'ignoble médisance qui mord à la dérobée la réputation du prochain et va se cacher pour déguster le morceau. Ce coup de traître a porté, la plaie saigne et qui sait quand elle guérira!

Une autre dit:

Je ne puis pas la sentir et c'est l'amour propre froissé qui parle. Malheur à la personne qui vient une fois à nous choquer! Toutes ses qualités s'éclipsent et tous ses défauts prennent des proportions énormes, ils sont insupportables Dès lors, plus de ménagements, c'est un plaisir de relever tous les travers, de les faire connaître, de les flétrir! Mais des défauts, vous en avez aussi et peut-être de plus grands. D'ailleurs savez-vous que c'est une injustice que de faire connaître sans nécessité, les fautes du prochain, comme c'est une faute pour lui de manifester les vôtres?

Et l'on dit:

Ca me soulage. Ca me soulage, **rabaisser les autres,** discréditer le prochain, proclamer ses faiblesses, semer des propos injurieux, des insinuations perfides? C'est votre orgueil jaloux qui parle Vous voulez bâtir votre réputation sur celle des autres que vous détruisez; vous voulez attirer à vous les regards, l'estime, la sympathie, l'honneur. Vous pourrez abattre la réputation du prochain, vous parer de ses dépouilles, mais ce fruit de votre jalousie est un vol et, si votre rancune y trouve sa satisfaction, votre conscience contracte la terrible obligation de réparer.

C'est pour rire, ajoutez-vous? **C'est un façon de parler,** ça n'a pas de conséquences et ça ne fait tort à personne. **C'est pour rire?** vraiment, vous trouvez cela plaisant? Vous avez ri et fait rire; mais vos méchancetés ont fait des blessures sanglantes; la plaie s'ouvre à la moindre occasion, si même elle se ferme jamais. **Ce sont des bagatelles**; mais, si vous étiez l'intéressé et la victime, ne changeriez-vous pas de ton? Supposez que les rieurs ne soient pas de votre côté, ririez-vous autant de certaines malices qui sont des outrages et de certaines railleries qui sont de graves médisances? Vous n'avez rien contre cet homme et vous le frappez aussi rudement que s'il était votre ennemi, et cela, pour vous réjouir, pour parler. C'est donc une si belle jouissance que de diffamer, de causer des chagrins, d'aigrir les coeurs, de troubler la paix des familles, de susciter des animosités! Et cette démangeaison de parler sans réflexion, sans discrétion, à tout propos et hors de propos, pour montrer qu'on est au courant de bien des choses et qu'on a beaucoup d'esprit, est-elle excusable? Quelle indignité que de chercher ainsi dans la médisance une source de succès! Un scandale a raconter, un déshonneur à étaler, avec des réticences perfides, des commentaires malveillants et insidieux, vous paraissent une bonne fortune et une excellente occasion de faire briller votre esprit.

Quel petit esprit vous avez, quel coeur sans charité, quelle conscience coupable! Comment réparerez-vous tout le tort que vous faites?

Ne voyez-vous pas que vous êtes possédé du **démon bavard?** Possédée aussi du **démon bavard** cette personne charitable et zélée qui se plaint de la malice des autres d'un ton pieux et modeste. Chez elle la médisance a trouvé moyen de passer pour honnête, charitable et bien intentionnée. Elle peut noircir, déchirer le prochain, non plus par haine ni par emportement, mais par vertu et par un prétendu motif de religion. Malheur à vous, hypocrites! Votre bouche exhale une odeur de mort, parce que votre coeur est mauvais.

Comment réparerons-nous jamais tout le mal que nous fait commettre envers le prochain le **démon bavard,** le père du mensonge et de la calomnie? **Il le faudra pourtant!**

"Bulletin paroissial de l'Immaculée Conception", Montréal.

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

Comment les catholiques doivent-ils se conduire vis-à-vis des protestants?

Nous sommes dans un pays où catholiques et protestants ont ensemble des rapports journaliers d'affaires et des relations sociales très suivies.

Il importe donc grandement aux catholiques de connaître les dangers auxquels un pareil état de choses les expose, comme aussi les obligations qu'ils ont à remplir. Tout en donnant à la courtoisie et à la charité chrétienne ce qu'elles ont le droit de réclamer, il faut cependant qu'ils sachent se prémunir contre des influences qui peuvent être fatales à leur foi et à leur piété catholique.

Comment cela?

L'homme est par instinct très jaloux de sa liberté. Il n'obéit à la loi que par nécessité, le moins possible, et toujours il est disposé à prêter l'oreille à tout ce qui attaque cette autorité ou tend à la restreindre. Or le protestantisme est la glorification complète de cette indépendance individuelle, il en fait la règle unique de sa croyance religieuse et de sa conduite morale. Le catholique résistera-t-il longtemps à une tendance si dangereuse?

Ne sera-t-il pas porté à faire des concessions qui bientôt réduiront au minimum sa foi et sa piété catholique?

Ne prendra-t-il pas peu à peu l'esprit protestant, ne se piquera-t-il pas de paraître aux yeux de ses amis, pas trop crédule, pas trop zélé, pas trop adonné aux pratiques chrétiennes, en un mot de se montrer lui-même aussi protestant que possible sans abandonner tout à fait ses croyances?

Ce danger n'est pas imaginaire. Ecoutez plutôt parler ces catholiques fort mêlés à la société protestante. Ils discutent librement les ordres de l'autorité. Ils affichent ouvertement des principes larges, faciles. "Il faut être bienveillant pour toutes les religions." — "Que chacun suive sa conscience, cela suffit." — "Les protestants prient à Dieu à leur manière, ce sont de fort braves gens." — "Il n'est pas nécessaire de tout croire dans l'Eglise." — "Pourvu qu'on donne à Dieu le strict nécessaire, à quoi bon le superflu... les congrégations... les démonstrations publiques?" — "Il faut vivre en bons termes avec nos amis les protestants, et ne pas faire parade d'un zèle ridicule."

Et voilà comment parlent et agissent des catholiques devenus à moitié protestants. Des concessions et encore des concessions pour ne pas déplaire à ceux que l'Eglise nomme hardiment des hérétiques. Bientôt ils en viennent à des protestations avilissantes, comme s'ils avaient à se faire pardonner leur titre de catholique.

Pénétrez dans les maisons de ces hommes. Verrez-vous au salon, à la place d'honneur, le crucifix ou des images pieuses? Non. Il ne faut pas offusquer les yeux délicats des protestants.

Trouverez-vous sur la table des livres de piété? Non. Les protestants pourraient les ouvrir et se moquer de nous.

Dans les réunions sociales, aura-t-on égard aux défenses de l'Eglise? Oh! pour cela non. Cela vexerait nos bons amis les protestants. Donc, les jeunes filles catholiques en robes décolletées, danseront, elles aussi, ces danses que la mode impose, mais que l'Eglise et le bon sens condamnent.

"Les protestantes les dansent bien. Pourquoi nous, les catholiques, ne les danserions-nous pas aussi?"

Fréquenter les protestants c'est leur donner l'occasion de connaître la religion et de se convertir.

Combien de conversions ont été opérées par ces catholiques toujours prêts à se dérober ou à se courber devant leurs amis protestants?

Une foi vive et éclairée qui, au besoin, saurait exposer avec fermeté les croyances de l'Eglise, une piété solide et courageuse qui, sans ostentation, mais aussi sans concession timide, ferait voir dans le discours et les pratiques de la vie, le véritable esprit catholique, pourraient sans doute avoir une influence heureuse sur les protestants de bonne foi.

Pour eux, ce serait une prédication vivante de la vérité qui les amènerait à étudier de plus près les doctrines catholiques, à prier, et par là même à se convertir.

Mais parmi ceux qui fréquentent la société protestante combien trouve-t-on d'hommes de cette trempe? Combien de défenseurs inflexibles des enseignements et des droits de l'Eglise? Combien de coeurs d'apôtres qui, avec discrétion, mais aussi avec zèle, cherchent à éclairer et à convertir?

Hélas! le plus souvent c'est le catholique qui subit l'influence du protestant et peu à peu fléchit et cède.

Peut-être me taxera-t-on de sévérité excessive, de chercher à élever entre protestants et catholiques une barrière infranchissable.

Non, ce n'est pas cela, mais que les catholiques veuillent bien se rappeler ce que l'Eglise pense et dit des **mariages mixtes,** et des dangers auxquels ils exposent la partie catholique. Or ces dangers bien que moindres, se retrouveraient dans une fréquentation trop assidue de la société protestante.

Avec ces hommes qui, devant l'Eglise, sont des hérétiques, soyons courtois, charitables, comme la religion nous le demande, bienveillants dans les relations sociales nécessaires, mais de grâce par respect pour notre foi et pour notre chef, pas de faiblesse, pas de concessions, disons le mot, pas de lâchetés.

Devant l'erreur, volontaire ou non, n'abaissons jamais le drapeau de Dieu et de son Eglise!

Les catholiques peuvent-ils assister aux mariages et enterrements des protestants?

Voici les graves paroles des Pères du VIe Concile de Québec. Décret XIX:

"Il est absolument défendu aux catholiques d'assister au baptême, au mariage, à la cène et aux autres cérémonies ou prédications des protestants, de manière à sembler s'unir aux hérétiques.

"Ce serait là communiquer avec eux en matière religieuse, **in sacris.**

"Quand ils assistent aux funérailles des protestants, ils ne doivent pas entrer dans le temple ni assister aux cérémonies religieuses à la maison ou au cimetière.

* * *

"Il n'est pas permis de lire ou de garder les livres des hérétiques qui traitent de la religion.

"Que les fidèles sachent que tous et chacun de ceux qui, sans permission du Siège apostolique, lisent les livres des apostats et des hérétiques exposant leur hérésie, retiennent ces livres, les impriment ou les défendent en quelque manière que ce soit, **encourent par le fait même une excommunication spécialement réservée au Pape.**"

Les catholiques peuvent-ils envoyer leurs enfants aux écoles protestantes?

Voici comment les Pères du 1er Concile de Québec s'expriment sur cette matière:

"Nous considérons comme **extrêmement dangereuses** les écoles mixtes où les enfants des catholiques et de ceux qui ne le sont pas, admis tous ensemble, ne reçoivent aucune instruction religieuse ou en reçoivent une qui est fausse. Ces écoles sont nées pour engendrer ce fléau d'impiété que l'on nomme **l'indifférence** en matière de religion.

"**Nous recommandons donc instamment aux pasteurs des âmes, de faire tous leurs efforts pour détourner les fidèles confiés à leur soin d'envoyer leurs enfants à pareilles écoles.**" **1er Concile de Québec, décret XVIII.**

Dans le Ve Concile de Québec, en 1783, les Pères reviennent sur le même sujet avec encore plus de force.

Après avoir rappelé le décret de 1851, ils se plaignent que bon nombre de parents, pour des raisons tout à fait frivoles, envoient **leurs enfants aux écoles protestantes,** puis ils ajoutent:

"Nous avertissons les pasteurs **des âmes et les confesseurs qu'ils ne peuvent pas absoudre les parents qui, ayant été avertis, persistent** néanmoins à vouloir agir de la sorte.

"**Nous défendons, en effet, à** ces parents d'envoyer leurs enfants à de pareilles écoles.

"Si, cependant, à cause des circonstances de temps ou de lieux, ils ne peuvent faire autrement et qu'il n'y ait pas de danger de perversion, **ils devront du moins en** obtenir **expressément** la permission de l'Evêque." **Ve Concile de Québec, décret XX.**

"Bulletin Paroissial" de l'Immaculée Conception, Montréal.

PAROLES DE COURAGE ET D'ESPERANCE

Une manifestation paroissiale qui prend des allures de fête nationale

(Le Devoir)

Ottawa, 2 juillet 1917.

La paroisse Sainte-Anne d'Ottawa célèbre aujourd'hui les noces d'argent de son curé. En temps ordinaire, une fête de ce genre prendrait naturellement un caractère fort émouvant, mais garderait une allure un peu locale. Nous ne sommes ni en un temps, ni en un lieu ordinaire, et la célébration a pris ce soir le ton des grandes manifestations nationales. Précisément parce qu'il a été l'un des principaux artisans de la résistance scolaire, les fêtes en l'honneur de M. l'abbé Myrand acquièrent une portée générale, prennent figure d'hommage à tous les champions de la cause, provoquent surtout de nouvelles résolutions d'énergique défense.

On n'en oublie pas pour cela les mérites particuliers du pasteur auquel ses ouailles ont rendu témoignage en termes d'une délicatesse émue; on n'en oublie pas davantage la force de l'institution paroissiale dont la bienfaisante puissance s'est magnifiquement affirmée dans cette lutte. Mais la question scolaire est d'une si poignante actualité, la lutte pour la langue a provoqué de tels sacrifices, elle peut en commander demain de si grands, qu'elle hante et domine tous les esprits.

Cela était manifeste surtout au diner qui a réuni ce soir, après une imposante cérémonie religieuse en l'église Sainte-Anne, plusieurs centaines de paroissiens et de paroissiennes. Autour du curé, sous la présidence de M. Séguin, du Cercle Social, siégeaient, avec ses confrères, — dont M. le chanoine Campeau, délégué de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, et Mgr Rouleau, de Québec, qui prononcera demain un sermon de circonstance, — le président de l'Association d'Education, M. Landry, le président de la Commission scolaire d'Ottawa, M. Genest, le président de la Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, M. E.-L. Chevrier, les représentants de la Société du Parler français, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de l'Association de la Jeunesse catholique, etc. Dans la salle on distinguait, au milieu de la foule, qui a fait le fond inébranlable de la résistance, des chefs mêlés à toutes les phases de la lutte. Une atmosphère de combat flottait sur la fête. Dès ses premières paroles, M. Eugène Labelle, qui portait la santé de M. le curé Myrand, évoqua son rôle dans la défense scolaire. Les applaudissements crépitèrent d'un bout à l'autre de la salle. M. l'abbé Myrand lui-même, dans un discours de haute tenue littéraire, dit le pourquoi de la participation ardente du clergé canadien-français à la lutte pour la langue. D'un mot plein de reconnaissance, aussitôt souligné de longues, d'ardentes acclamations, il désigna "notre généralissime", M. le sénateur Landry, assis à sa droite, puis l'admirable président de la Commission scolaire, dont une ovation nouvelle vint saluer le nom, puis l'ensemble des travailleurs, des bons soldats de la langue. En termes d'une puissante émotion il évoqua le concours, le secours venu de la province de Québec, soulignant en particulier l'appui donné à la minorité par la Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Association de la Jeunesse.

* * *

Cela fixa le ton des discours suivants: de la part des représentants de la minorité persécuté, volonté d'inlassable résistance; de la part de leurs amis du dehors, promesses de concours constant et absolu.

Cette volonté de résistance, il appartenait particulièrement à M. Landry et à M. Genest de l'affirmer. Tous deux l'ont fait avec une énergie joyeuse, sans vaine emphase, avec un sourire même, suivant la vieille tradition française. La lutte est devenue à ce point une habitude qu'elle ne paraît plus commander de termes extraordinaires. Du reste, les actes prêtent aux plus simples paroles une telle éloquence! Quand M. Landry dit, par exemple, que la bataille se poursuivra, on songe à son abandon de la présidence du Sénat, aux jours et aux nuits prodigués au travail depuis trois et quatre ans, aux longues courses qui l'ont conduit à travers tout l'Ontario français, à celles qui le menaient hier à Sudbury, à Verner, à Chelmsford, à cette jeunesse de coeur qui défie la neige des ans. Quand M. Genest reprend: Nous continuerons le combat, on songe que, depuis cinq ans, la lutte a été pour lui continuelle, qu'il est présentement sous le coup de poursuites qui peuvent le conduire en prison, que l'état de sa santé, précaire sous d'illusoires apparences, peut lui garder de pires menaces encore. Et tout cela fait, sous les mots les plus modestes, une haute et somptueuse musique.

Il est remarquable aussi que la durée, l'acuité du combat imposent aux esprits le sentiment très fort qu'il y a dans tout cela quelque chose qui dépasse les hommes d'aujourd'hui, qui relie les vivants aux morts, qui rattache les

(Suite à la page 6)

Autour de la Ferme

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$9.25	$9.75
Bon	$8.25	$9.00
Ordinaire	$7.65	$8.00
Taures.—		
Choix	$8.50	$9.00
Bon	$7.75	$8.50
Ordinaire	$7.00	$8.00
Vaches.—		
Choix	$8.00	$9.00
Bon	$7.00	$8.00
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Bulls".—		
Bon	$7.00	$8.00
Ordinaire	$5.50	$6.50
"Oxen".—		
Bon	$7.00	$7.50
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$10.00	$11.00
Bon	$6.00	$6.50
"Feeders".—		
Choix	$7.00	7.75
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$6.75	$7.25
Ordinaire	$5.75	$6.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$14.75	$15.00
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$5.50
Truies	$8.00	....
Moutons.—		
Agneaux	$9.50	$10.50
De choix	$8.60	$9.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.24
Beurre—	
Crémerie	.39
De ferme	.25
Saindoux—	
Tierçons	.27
Seau, 20 livres	$5.70
Baril, 50 livres	$13.63
Viandes—	
Boeuf	.17
Veau	.17
Mouton	.19½
Porc	.21½
Bacon. Flanc	.34½
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.50
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$42
Son. La tonne	$30
Gru. La tonne	$32
Sucre—	
Granulé. Extra	$8.80

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	$1.75
Betteraves. La livre	.04
Oignons. La livre	.03 à .07
Choux. Nouveaux	.04½
Carottes. La livre	.05
Rabioules. Nouvelles. La livre	.02
Foin—	
"Timothy" No 1	$18
"Timothy" No 2	$16
"Red Top" No 1	$14
"Red Top" No 2	$12
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$6.25
Lakewood	$6.17½
Harvest Queen	$6.00
Medora	$5.55
XXXX	$3.70
Western Canada	
Purity	$6.25
Medallion	$6.12½
Three Stars	$6.00
Maitland	$5.90
Ogilvie	
Royal Household	$6.30
Glenora	$6.17½
Centennial	$5.95
Manitoba	$5.75
Whole Wheat	$5.75
Peaux—	
Gelées	.18—.18½
De mouton	.35—$2.50
Brutes No 1	.08
Brutes No 2	.07
Laine. Brute	.30—.33

UNE BELLE POULE

Son apparence

Ce n'est pas tout de s'être assuré des volailles de races pures et de bonne réputation générale, encore faut-il qu'elles soient individuellement bien conformées, qu'elles paient de mine; le coq doit bien paraître, la poule aussi.

Jeunes, elle doivent pour cela s'être développées normalement, pas trop vite, assez cependant. Un premier âge maladif, ou passé en marge des lois ordinaires, se déteint la plupart du temps sur l'extérieur, et c'est une raison de rejeter les sujets ainsi mal marqués.

De même que l'homme grandit 20 ans et grossit jusqu'à 45, de même la poule prend de la taille 12 mois et ensuite de l'embonpoint jusqu'à l'âge de 3 ans; elle vit 7 ans. On est parfois surpris de la mortalité chez les poules, qu'on ne s'est pas occupé de renouveler régulièrement; mais c'est qu'elles meurent de vieillesse. Sept ans pour une poule, c'est comme 80 pour nous; elle ne se rend pas plus souvent jusqu'à 7 ans que nous à 80. Il importe donc de mettre son âge dans la balance pour juger tant de sa beauté que de sa vigueur.

En tenant compte également des caractéristiques de la variété à laquelle elle appartient, la poule doit être tout de même large, bien emplumée, avoir l'oeil clair; elle ne doit pas être nerveuse, ce qui indiquerait chez elle faiblesse de constitution. La femelle en plus doit être familière, aussi douce, aussi pacifique que le coq est turbulent, inquiet et querelleur. L'un et l'autre doivent être actifs, chercheurs constants de menues graines et de vermisseaux, aimant à s'épivarder en toutes occasions.

La poitrine de la poule doit être prédominante, le bassin ou l'abdoment gros et pendant; les pattes, plutôt courtes, doivent être toujours espacées, et les ailes pressées sur le corps; les plumes être constamment lisses, quoique pourtant moins éclatantes de couleur que celles du mâle. Enfin la tête, terminant un cou bien planté, doit être surmontée d'une crête et de barbillons habituellement d'un rouge vif.

La poule n'a pas le droit de chanter, ce privilège n'étant réservé qu'à son chef; mais qu'elle caquette et montre de cette façon sa gaieté à tout passant, c'est dans l'ordre, c'est sa manière de jaser. Poule qui chante, dit le vieux dicton, ne vaut rien, tandis que celle qui se plaît à manifester son bonheur de vivre est débordante de santé et prête à donner pleine production.

Néanmoins, quand elle pond beaucoup, une poule se déforme jusqu'à un certain point; il ne faudrait pas de cela lui faire un crime, au contraire. Celle-là a été belle un jour; il serait injuste de l'oublier. Elle a pris des engagements alors, et les a tenus; ne donne-t-elle pas maintenant en abondance des oeufs et, dans ses poussins, de la chair, en attendant qu'on la réclame elle-même comme quittance finale? Et pas de doute qu'elle transmettra en héritage à ses petites les qualités qui auront fait sa haute valeur.

Aussi, lorsque les amateurs d'expositions veulent gagner des coupes avec leurs volailles, les empêchent-ils de pondre, encore plus leur défendent-ils d'élever. Mais un cultivateur ne saurait que faire d'entraver de la sorte le cours de la nature, vu qu'il n'en veut que des bénéfices sur sa ferme; c'est ainsi qu'il les laisse s'user à son bénéfice, comme lui doit s'user pour Dieu.

A MORT LES COQS!

Les abeilles ouvrières savent mettre leur maison en ordre: elles tuent tous les faux bourdons dès que ceux-ci ont accompli le but de leur existence et qu'ils n'ont plus rien à faire. Quel immense avantage ce serait pour l'éleveur et le producteur si les poules de la basse-cour s'entendaient également pour se débarrasser des coqs dans ces poulaillers qui sont négligés par leur propriétaire! On ne voit pas de pensionnaires inutiles vivant dans l'oisiveté autour des ruches, se gorgeant du produit du travail des abeilles; les ouvrières ne le permettent pas. La poule est plus timide que l'abeille: elle n'ose pas revendiquer ses droits. Si elle l'osait, elle dirait sûrement: "Coq, tu mourras!"

Nos gens tiennent dans leurs basses-cours, pour des fins de reproduction, plus de deux millions cinq cent mille coqs de différentes races de poules. Il n'y en a peut-tre que 150,000 sur cette immense armée qui aient droit à une autre année de vie et de service. Il n'y en a peut-être que 150,000, qui comme reproducteurs, ont des qualités suffisantes pour être employés à la multiplication de leur espèce. Que dire des 2,350,000 autres qu'on laisse vivre, pour consommer inutilement de la nourriture, agacer les poules et gâter la qualité des oeufs?

La fonction du coq est de développer et de distribuer des cellules d'embryons pendant une courte période de trois mois, février, mars et avril. Ces germes ne doivent être distribués qu'à ces poules pondeuses dont on désire perpétuer l'espèce. Ces cellules sont des organismes vivants capables de former une chaîne de développement; elles font plus de mal que de bien lorsqu'elles sont distribuées sans utilité, à tort et à travers.

La fonction de la poule moderne est de produire des oeufs; 10 pour cent de ces oeufs peuvent servir à la multiplication de l'espèce et les 90 pour cent restants à l'alimentation humaine. C'est-à-dire que sur dix oeufs, neuf sont employés pour l'alimentation et un seul pour l'incubation. Un dixième seulement des oeufs produits par une poule a donc besoin d'être fécondé. Pourquoi féconder les neuf dixième restants qui sont employés comme nourriture? L'addition d'une cellule vivante d'embryon à un oeuf qui est produit pour manger n'ajoute rien à sa valeur; elle peut même rendre l'oeuf immangeable lorsqu'elle se développe. Les oeufs provenant d'une basse-cour où les coqs sont laissés en liberté avant la saison d'incubation ne valent rien pour la conservation. Ils ne valent rien non plus dans les garde-mangers pendant les périodes de chaleur, car l'embryon se développe à de hautes températures. Les oeufs qui se trouvent dans la première phase de la décomposition ne sont pas bons à manger.

Rien n'est plus facile cependant que de prévenir la fécondation des oeufs. Si le coq n'est qu'un volatile ordinaire, qu'on lui coupe le cou, tout simplement, au moyen d'une hache et d'un bloc de bois. Si c'est un beau coq, possédant des qualités spéciales et qui mérite d'être conservé pour la reproduction l'année suivante, alors qu'on le mette dans un enclos séparé et qu'on veille à ce qu'il y reste.

Un coq ordinaire consomme environ pour vingt centins de nourriture par mois. Etes-vous assez riche pour le permettre? Si vous gardez des poules pour faire de l'argent, allez-vous conserver un pensionnaire qui ne paie pas pendant neuf mois et qui causera peut-être des dégâts pendant tout ce temps-là. Les 2,350,000 coqs inutiles coûtent au pays environ trois millions et demi de dollars par année, en jouissant de la vie. Ces oiseaux inutiles font, en même temps, six millions de dollars de dégâts à l'industrie de la production des oeufs. Si tous ceux qui ont un coq le traitaient suivant ses mérites, l'industrie agricole se ferait tous les ans un bon nombre de millions de dollars de profits supplémentaires.

QUE FERONT LES ANTI-CONSCRIPTIONNISTES

Une correspondance de Montréal à l'**Action Catholique** donne d'intéressants détails sur la prochaine lutte électorale dans Québec. Que fera M. Bourassa? Voici ce qu'en écrit le correspondant de l'**Action Catholique**:

La campagne électorale en perspective, et dont je vous mandais un mot, dans ma communication d'hier, continue de s'élaborer, dans nos milieux anticonscriptionnistes. Des propos que l'on recueille de ci de là se dégagent de plus en plus nettement les grandes lignes des positions que se disposent à prendre les militants de la Constitution canadienne — pour "le Canada d'abord" — en vue de la joute qui s'annonce, très sérieuse et aux conséquences si profondes pour notre avenir national.

Enregistrons une opinion qui s'affirme de plus en plus: les meneurs français du mouvement se disent tellement sûrs que leur façon d'envisager la lutte sur le terrain constitutionnel — le Canada d'abord servi, pour la plus grande gloire et le meilleur profit de "la communauté des nations britanniques", comme conséquence infaillible, — est largement partagée dans tout le pays, qu'ils songent à généraliser leur campagne dans toutes les provinces de la Confédération. A cette fin, par les soins de la Ligue des Intérêts canadiens et de ses filiales, toute une littérature électorale en anglais est à se préparer, que les journaux et comités "constitutionnels", ainsi que les candidats dont ils pourront s'assurer le concours, s'appliqueront à faire rayonner d'un bout à l'autre du Canada. La brochure de M. Henri Bourassa sur la Conscription, édition anglaise; la communication faite par le même à l'**Evening Post, de New-York**, sur la demande de ce journal, résumant les raisons du Canada contre la Conscription, de même que l'opinion donnée, dans le même sens, au point de vue plus spécialement économique, par M. le professeur Edouard Montpetit, sollicitée et publiée également par l'**Evening Post**, forment la première mise de ce bagage électoral anglais. On affirme que de multiples documents, tous plus probants les uns que les autres, viendront s'y ajouter: opinions du **Manchester Guardian**, du **Boston Globe**, du **Correspondant** de Paris, de Lord Shaughnessy, de sir Robert Borden, de sir Wilfrid Laurier, adverses à la Conscription au Canada, etc., etc.

Parmi les principaux champions français des droits constitutionnels canadiens qu'on s'attend à voir entrer en lice, on mentionne couramment ici M. Bourassa — il serait candidat dans une circonscription électorale de l'Ontario: Russell, Nipissing, où règne aujourd'hui, par le vote des nôtres, le ministre Cochrane, ou peut-être même la division française de la ville d'Ottawa, portant de la sorte la guerre en Afrique et abandonnant au député sortant Achim, rallié au drapeau, le mandat assuré de Labelle; M. Edouard Montpetit, qui accepterait la candidature à l'un des sièges de Montréal; M. Patenaude, dans sa circonscription remodelée d'Hochelaga, (Montréal); M. P.-E. Lamarche, à Nicolet, son comté d'hier, à moins que ce ne soit à Champlain, contre le ministre Blondin, si celui-ci ne se réserve en entier pour ses projets militaires; M. Athanase David, échangeant pour le fédéral son mandat provincial de Terrebonne; M. le Dr Prince, président de la Ligue des Intérêts canadiens, qu'on opposerait au vice-président Rainville, des Communes, dans Chambly-Verchères, comme on parle d'opposer au ministre Sévigny, dans Dorchester, en votre district, M. Eugène Dussault, président de la Ligue québecoise des Droits canadiens; M. Armand Lavergne, dans Montmagny; M. Anatole Vanier, avocat, secrétaire des Intérêts canadiens, qui tenterait d'arracher au député Morris le mandat de Châteauguay, aux deux tiers français. On annonce aussi que l'honorable M. Rod. Lemieux, s'il ne va pas à Nicolet, reprendrait le mandat de son ancien comté de Gaspé. Et ainsi de suite; dame Rumeur va son train. Mais nous aurons probablement l'occasion d'en causer de nouveau.

LES MOUCHES DE MAISON SONT UNE MENACE A LA SANTE

Tous détestent les mouches. Mais il faudrait plus que comprendre que la mouche est une peste. C'est un des plus actifs agents de propagation de la typhoïde et d'autres maladies que connaisse la science médicale moderne.

M. R. Finkelstein, B.S.A., du collège d'Ontario, dit que la mouche partage son activité entre les excréments et les aliments. Quand elle quitte le tas de déchets ou d'immondices, elle peut s'aller poser sur les aliments et y essuyer sa bouche ou ses pieds empuantis.

Une étude du célèbre savant Niver démontre que la diarrhée d'été devient surtout fréquente et fatale après que les mouches de maison ont fait leur apparition. Le nombre de ces cas et leur gravité s'accroissent ou diminuent avec le nombre de mouches.

Toute personne doit par nécessité voir à ce que sa maison soit libre de mouches. A vrai dire cela est beaucoup plus important que beaucoup d'occupations ordinaires. Mettez-vous à l'oeuvre dès maintenant. Assommez ou empoisonnez les mouches. Le poison est la meilleure méthode, car on se le peut procurer sous une forme peu dispendieuse et préparé spécialement pour cela. Le plus tôt vous commencerez à combattre les mouches, le plus tôt vous serez assuré de leur disparition.

FAMILLE POUR FERME

M. L.-P. Mainville, Denzil, Sask., offre de $500 à $600 par année à une famille qui voudrait aller vivre sur sa ferme.

On peut lui écrire pour plus amples renseignements.

A VENDRE

Maison de pension, située à Ashern, Manitoba. Grandeur du terrain 100x100. Grande salle à dîner, salle d'attente, cuisine, etc., 20 chambres à coucher, le tout meublé.

Pour informations s'adresser au **Comptoir Agricole Limité.**

Correctif de la flatulence. — Quand des aliments non digérés demeurent dans l'estomac, ils sont une cause de gaz et d'oppression dans la région stomacale. L'éructation de ces gaz est chose fort déplaisante et le seul moyen de la prévenir c'est de régulariser le fonctionnement de l'estomac. Les Pilules Végétales de Parmelee le feront. Tout paquet contient le mode d'emploi, très simple. Un traitement à l'aide de ces pilules ne tarderont pas à apporter le soulagement cherché.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Le district scolaire de Caledonia (No 1417) demande des applications pour insttitutrice: toute application devra mentionner le salaire désiré et toutes les applications devront être envoyées à

Aug. Legal,
Sec.-Trés.,
Saltel P. O., Man.

On demande

Bonne à tout faire. S'adresser à

236 avenue Yale.
Téléphone Fort-Rouge 2782.
On parle français

PREVU

Comme nous l'avions pensé, notre première édition de "La Comptabilité des Fermiers" a été vite épuisée.

La demande a été tellement grade que nous n'avons pu satisfaire qu'une infime quantité de nos clients.

Mais M. J.-N. Jutras, l'entreprenant éditeur s'est mis à l'oeuvre et annonce que la deuxième édition vient de sortir de nos ateliers, et est en vente immédiatement.

Afin de mieux accommoder les personnes de la campagne, des dépôts ont été ouverts dans les villages canadiens-français.

Les villages qui n'ont pas encore été visités le seront dans quelques jours et d'autres dépôts seront établis.

Comme nous l'avions prévu aussi, nous sommes obligés d'en augmenter le prix. A l'avenir le prix en sera de $3.75, frais d'envoi en plus.

En vente aux bureaux de "West Canada Pub. Co. Ltd.", 619 avenue McDermot, aux soins de M. J.-N. Jutras, à Winnipeg. A Letellier chez M. E. Comeault. A Sainte-Agathe, chez M. Ed. Guertin. A Saint-Norbert, chez MM. Lord et Pelland.

INSTITUTRICE DEMANDEE

On demande une institutrice ayant certificat. Pour l'école Campeau. Salaire: $50. S'adresser à

L.-E.-J. Gagnon,
Mariapolis, No 94.

Cote du Grain

Mardi soir, le 24 juillet

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord	240		230	227	227
No 2 Nord	237		228	223	223
No 3 Nord	232	Spécial	220	218	218
No 4 Nord	220	220	200	208	208
No 5 Nord	195	195			
No 6 Nord	165	165			
Fourrage	154				
AVOINE					
2 C. W.	79¾				
3 C. W.	78				
Extra 1 four	78				
No 1 four	76				
No 2 four	74¾				
Rejeté					
ORGE					
No 3	128				
No 4	123				
Rejeté	111				
Fourrage	111				
LIN					
1 N. W. C.	297				
2 C. W.	292				
3 C. W.	278				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Juillet		79¾	128½	295
Octobre	229½	67⅛		295

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

SAINTE-ROSE DU LAC

La fête du 14 juillet a été célébrée, cette année, à Sainte-Rose du Lac, comme l'année dernière, au bénéfice de la Croix Rouge. Le temps, qui nous avait donné quelques inquiétudes vers midi s'est rasseréné et la soirée a été belle.

Le matin, à neuf heures, sur la demande des organisateurs, M. le Curé a célébré une messe chantée afin d'attirer les bénédictions divines sur nos chers combattants. Peu après, nos charmantes jeunes filles, tout de blanc habillées, et portant le brassard symbolique, se sont répandues un peu partout, offrant à chacun la cocarde aux trois couleurs qui devait être portée pendant la fête. Elles ont reçu de tous le meilleur accueil et fait une fructueuse recette qui s'est élevée à $127.

Vers une heure de l'après-midi, la fanfare de Sainte-Rose s'est transportée sur le terrain et a commencé à nous faire entendre les plus jolis morceaux de son répertoire. La foule déjà nombreuse s'est accrue de tous les fermiers des environs et des habitants des localités voisines, arrivant dans leurs autos. Les groupes se sont formés autour du kiosque installé pour la vente des fruits, bonbons et crème à la glace, toujours au bénéfice de l'oeuvre. L'après-midi, a été rempli par les jeux divers, courses, balle au camp, etc.

Le soir, à huit heures, dans la salle des fêtes, généreusement mises à la disposition du comité par son propriétaire, M. Jean Bourgeois, a eu lieu une soirée artistique. La salle, quoique de grande dimension, a été bientôt comble, et avec grand regret tous ceux qui se sont présentés n'ont pu trouver de places libres.

La séance a été ouverte par le chant de "O Canada", exécuté par les petites filles de l'école des bonnes Soeurs de Notre-Dame des Missions. Une scènette, en anglais, par les mêmes petites jeunes filles, et un monologue anglais, par Mlle T. Fitzmaurice, ont été très applaudis.

M. J. Robinson nous a beaucoup amusés avec ses chansons comiques.

Mlles Trottier, de Laurier, qui avaient bien voulu nous prêter leur concours, ont chanté et déclamé d'une façon remarquable. Nous les en remercions particulièrement.

M. F. Legal a également fait preuve d'une grande amabilité, en venant rehausser l'attrait de la soirée par ses chansons comiques que le public aime par-dessus tout. Accompagné au piano par Mme Sabran, mère, il a excité par ses gestes et ses jeux de physionomie un rire frénétique.

Puis la pièce "L'âme serbe", pièce très émotionnante, a terminé la soirée. Remercions tous les acteurs et rendons à leur talent un hommage bien mérité.

Mme Gaston Sabran a été vibrante de patriotisme et d'amour maternel dans son rôle de mère et de femme serbe qui a vu mourir et fusiller tous les siens. Mlle Léonie Fouchard, charmante dans son rôle de jeune fille et si naturelle dans celui de consolatrice. MM. Gosselin, Gaston Sabran; le premier espion bulgare et le deuxième docteur serbe, et enfin le petit soldat de France, le jeune Pierre LeSeach, se sont acquittés de leurs rôles dans la plus grande perfection. On nous laisse espérer que nous les verrons reparaître de nouveau sur la scène le 7 août, jour de notre exposition annuelle.

Un sincère remerciement à M. Emile Lussier, notre juge de paix, qui a bien voulu se prêter aux fonctions de souffleur.

Remerciements aussi à ces messieurs du comité d'organisation qui ont mis beaucoup de bonne volonté et d'entrain dans l'accomplissement de leur charge: MM. Jos. Hamelin, député de Sainte-Rose, L. Fouchard, Delveaux, Gaston Sabran, Valcourt, Pinvidic et plusieurs autres.

Le public s'est retiré vers onze heures, enchanté de cette journée de distraction, heureux aussi d'avoir, par un sacrifice d'argent, contribué à adoucir quelques souffrances à nos chers et héroïques soldats, là-bas, de l'autre côté de l'océan, dans la patrie!

Espérance.

SAINT-FRANCOIS-XAVIER

"Pas de nouvelles, bonnes nouvelles", dit l'adage. A vous, bienveillants lecteurs, d'en juger.

Voici qu'à Saint-François-Xavier, l'on organise un grand pique-nique pour le 29 juillet après-midi. Tous voudront y venir. On sera libre, on voudra du grand air. Or, notre belle campagne offrira cet avantage. Venez nous voir. La plus fraternelle cordialité vous attend. Il est si bon de se rencontrer et de s'entr-aider. Au reste, rien ne sera épargné pour vous rendre agréable cette visite à notre paroisse, le 29 juillet, à 1 heure de l'après-midi.

Le Comité.

SAINT-LAURENT

Le 14 juillet 1917, tout Saint-Laurent était en liesse; les habitants de ce petit village pittoresquement situé sur les bords du lac Manitoba, se rappelleront longtemps du 14 juillet de l'année de guerre 1917.

Pendant toute la semaine il n'était question dans Saint-Laurent que du pique-nique, "tag day", etc., organisé par les dames de la localité sous l'habile direction de Mme R. Chauvière qui, en cette occasion, s'est montrée aussi brillante organisatrice que dévouée patriote.

Dès les premières heures du samedi, le 14, tous les voyageurs qui traversaient le village étaient arrêtés, non pas par Halte, qui vive! mais par de gracieux minois qui leur offraient des rubans aux trois couleurs nationales de la France. Mlles Wilson, Connely, Chabot, Chauvière, ont gracieusement prêté leur concours à Mme Chauvière pour la vente des insignes de la patrie française.

Durant l'après-midi, le pique-nique était organisé par les dames de la localité avec le bienveillant concours des Révérendes Soeurs Religieuses; Mmes Boivin, Dixon, Ken Wilson s'occupaient des rafraîchissements: crème à la glace, sorbets, fruits, dragées, etc. Les nombreux touristes qui résident sur la plage de Saint-Laurent pendant la belle saison, s'étaient joints à la population du village et tout le monde s'est uni pour célébrer la fête nationale française; les uns prenant part aux courses, les autres prêtant leurs concours aux aimables organisatrices.

Les recettes de cette fête atteignent la jolie somme de $121, qui a été gracieusement remis au Secours National de Winnipeg pour l'oeuvre de la Croix Rouge Française.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Nous avions à notre tour, le dimanche 22 juillet, la première communion solennelle. Combien profonde est l'impression produite dans les familles des enfants qui vont prendre part au banquet eucharistique; combien édifiante pour tous la préparation à ce renouvellement de communion, anniversaire plus ou moins reculé de la toute première. Trois semaines de catéchisme, trois semaines prises aux vacances pour donner à l'instruction chrétienne. A mon avis, ce n'est pas trop; notre métier — excusez le mot, s'il vous plaît — est d'être catholique; vous pensez comme moi qu'il faut l'apprendre.

La retraite fut prêchée par un prêtre dévoué qui aime les enfants M. l'abbé Primeau, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface. Il a bien une âme d'apôtre. Les enfants buvaient ses paroles; et les instructions diverses données durant la journée du dimanche, le 22, prouvent qu'il s'est appliqué à fournir aux auditeurs une nourriture substantielle. Les prêtres de la paroisse, je le sais, sont heureux d'avoir eu une aide aussi précieuse que celle de M. l'abbé Primeau.

Les parents avaient fait de leur mieux pour la petite toilette extérieure de ces enfants. Le traditionnel brassard pour les petits garçons; le vêtement blanc, voile et couronne, pour les petites filles, tout était à point. Puissent ces enfants conserver les bonnes dispositions qu'ils ont au début de la jeunesse, car désormais l'enfance est chose du passé; ils auront, selon la parole du prédicateur, à faire maintenant la lutte contre les tentations, les obstacles...

Le soir, après vêpres, eut lieu la rénovation des promesses du baptême. Chose curieuse, bien que naturelle, ces serments affectent ces jeunes intelligences. Ces enfants sentent qu'ils promettent sérieusement au Grand Maître d'observer sa loi sainte; mais ils savent qu'il leur arrivera comme au soldat intrépide qui s'offre à ses chefs pour les expéditions périlleuses; la palme est au bout, récompense magnifique du zèle généreux.

La consécration à Marie fut lue à haute et intelligible voix par Mlle Rita Lafrenière.

Il convient de remercier publiquement M. l'abbé Primeau, pour tout ce qu'il a fait parmi nous. La parole ardente a atteint nos coeurs surtout, je dirai, dans son sermon sur Marie, soit dit ceci sans diminuer la valeur intrinsèque des autres instructions.

* * *

Le R. P. Antoine a annoncé une grand'messe pour le lundi, 23, pour tenter un nouvel effort sur le coeur de Dieu. Il s'agit d'obtenir au plus tôt la pluie que nous attendons et qui sauvera nos récoltes. Dieu nous exauce bien vite!

* * *

La nouvelle du départ temporaire de notre dévoué R. P. Augustin a été confirmée à la messe. Avec notre R. P. Curé, nous souhaitons à son digne coadjuteur, un excellent voyage dans le Bas Canada et un prompt retour.

Un assistant.

* * *

Registre des mariages

Jules Encontre et Mme Veuve Proteau.

Edouard Roch et Lucie Delewime.

Pierre Mérel et Anna Desroche.

Azarie Encontre et Marie Rousset.

Jean Fauchères et Rosa Espenel.

Joseph Erens et Aglaé Guéret.

* * *

Baptêmes

Marcel-Eugène, fils de Adrien Balèze.

Henri-Irenée, fils de Pierre Vuignier.

X.

FANNYSTELLE

Nécrologie

Dimanche matin le 22 juillet, après quelques jours de maladie supportée avec la résignation chrétienne s'éteignait dans la paix du Seigneur Mme Veuve Emile Balez, née Noémie Arnal, de cette paroisse, épouse de feu Emile Balez. Sa fin fut douce, le départ d'une âme pour le ciel, où elle jouit aujourd'hui des regards de Dieu.

Pour ses parents, sa famille nombreuse, ses amis, enfin tous ceux qui ont eu le plaisir de connaître l'excellent caractère de la mère chrétienne qu'était Mme Balez, le moment de la séparation est douloureux et sa disparition de notre localité se fera grandement sentir. Aussi la famille qui pleure aujourd'hui la perte d'un de ses membres a-t-elle les sympathies unanimes de la paroisse entière.

Mme Balez était âgée de 47 ans et quelques mois. Elle laisse pour pleurer sa perte une famille de six filles et un garçon, l'aînée étant âgée de seize ans: sa mère, Mme Veuve O. Arnal; ses soeurs, Mmes Eugène Painchaud et Georges Ménard, de cette paroisse; ses frères, MM. Marcel, Odilon, Henri, Benjamin et Almir, tous également de cette localité.

Le service et la sépulture auront lieu mardi matin, à 8 heures, en l'église du Sacré-Coeur de Fannystelle.—R. I. P.

* * *

Mme Veuve Israël Beaupré est en promenade chez sa fille, Mme Alphonse Poirier, de Franklin, Man.

* * *

Mlle Magnan, de Saint-Boniface, Man., est en visite chez son amie Mlle Gracia Lavigne.

* * *

Mlle Ernestine Guilbault est en visite à Methven, Man, l'hôtesse de Mme Percival.

* * *

M. Villeneuve, du Collège d'Agriculture de Winnipeg, était en visite d'affaires ici, la semaine dernière.

* * *

M. H. Painchaud, de Saint-Boniface, était l'hôte de son père, M. Pierre Painchaud, la emaine dernière.

* * *

M. F. Mollot et M. et Mme Marcel Mollot, de Winnipeg, ont passé quelques jours en promenade ici.

* * *

M. J. Letarte est de retour de Broadvalley, Man.

* * *

A la joute de balle au camp du 22 courant, notre équipe est sortie victorieuse en battant l'équipe Merrick-Anderson, de Winnipeg. Résultat 14 à 3 en faveur des nôtres.

* * *

Baptêmes

Le 14 courant. — Joseph-Louis-Eugène, fils de Benjamin Arnal et de Eugénie Plourde. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Painchaud.

Le 19 juillet. — Vincent-Joseph-Oscar, fils d'Amédée Morissette et de Albertine Coulombe. Parrain et marraine: M. et Mme. Oscar Coulombe.

* * *

A l'assemblée annuelle des contribuables de l'arrondissement scolaire de Fannystelle, tenue le 16 juillet, M. Onéziphore Hamel a été nommé unanimement commissaire, remplaçant M. Omer Cyrenne, sortant de charge.

* * *

Le cercle local de l'Association d'Education des Canadiens français de Fannystelle remercie de tout coeur ceux et celles qui ont donné leur concours au pique-nique du 14 courant.

Yvonnic.

SAINT-CLAUDE

Pour la première fois cette année l'école de Saint-Claude a présenté des élèves à l'examen "d'entrée"; les trois sujets présentés ont passé tous trois. Nous devons féliciter nos commissaires de cette initiative heureuse et souhaiter que cela se continue dans la mesure du possible. Nous prions les institutrices, ainsi que les lauréats, d'accepter nos sincères félicitations et un chaleureux merci pour la façon dont ils ont répondu à notre attente.

Trois autres enfants de Saint-Claude: Julien Bodin, Hélène Arbez et Clémence Bodin, qui suivent les cours du couvent de Lourdes, ont également passé leurs examens d'entrée avec succès. Il semblait jusqu'ici qu'il fallait que nos enfants sortent de Saint-Claude pour pouvoir subir un examen "d'entrée". Heureusement, la preuve du contraire est faite.

* * *

Les membres du Cercle Saint-Claude ont fait leur pique-nique annuel le mercred 18. Une dizaine de membres accompagnaient le Rév. Père aumôner. Partis en automobile de grand matin, ils visitèrent Portage et Saint-Laurent, se rendirent au lac Manitoba, où ils prirent un bain et un dîner champêtre, puis revinrent par Saint-Ambroise et Portage. Espérons que le cercle n'est pas resté "dans le lac", mais qu'il y a puisé une énergie nouvelle et va reprendre sa valeur de cercle d'avant garde.

Saint-Claude.

CE QUE PENSE DE LA CONSCRIPTION LE PEUPLE D'ONTARIO

Un confrère rapporte l'opinion d'un voyageur anglais sur le sentiment du peuple d'Ontario relativement à la conscription. Voici ce que dit ce confrère:

"Aller en Ontario, c'est apprendre beaucoup de la mentalité de nos voisins. Qu'ils soient favorables à la conscription, c'est ce que leurs députés ont affirmé en Chambre, parce qu'ils avaient pris l'avis de gérants de banques, d'administrateurs de compagnies d'assurance ou de maîtres de poste. La vérité, c'est que la masse de la population ontarienne, — le "rank and file" — est froidement opposé à la conscription. Elle la craint, elle en a peur. Et son supplice est d'autant plus grand, qu'elle a aussi peur de manifester ouvertement son opinion. Ces milliers de jeunes gens d'Ontario qui ne voulaient pas aller au front, et qui, aussi, ne voulaient pas rester chez eux, parce qu'ils y étaient l'objet de tracasseries incessantes de la part des sergents-recruteurs, préfèrent se sauver aux Etats-Unis. Chaque race a sa mentalité. Elle se manifeste à des dégrés divers suivant le milieu.

"Le représentant d'une grosse compagnie anglaise de Montréal vient de passer trois mois en Ontario. Parti au commencement d'avril, il n'est revenu en notre ville que la semaine dernière. C'est dire qu'il a parcouru toute la province voisine. Comme il nous le disait lui-même, il fut un "eyewitness", et ce qu'il a vu là-bas est bien contraire à ce que la presse tory nous a représenté.

"La vérité, nous dit-il, c'est que tous les Ontariens âgés de vingt à cinquante ans sont contre la conscription, qu'ils soient de la ville ou de la campagne. Ceux qui y sont favorables sont les profiteurs ou ceux que la mesure n'atteindrait pas. Ces derniers constituent pour ainsi dire la formule du type impérialisant, dont l'horizon est aussi borné que l'étroitesse d'esprit.

"A Belleville, nous dit notre interlocuteur, dans ce centre de l'orangisme pur, qui n'a de beau que le nom, la population est opposée à la conscription. Il en est de même à Cornwall, Brockville, Peterboro, etc. S'il y avait des élections générales, c'est sa ferme conviction que le parti libéral reprendrait le pouvoir. Et cela, le gouvernement le sait si bien, qu'il est prêt à tout pour éviter un appel au peuple.

"Quand M. Alphonse Verville, au Parc Mance, déclara que cent mille mutilés canadiens ne reviendraient jamais au pays parce qu'on ne voulait pas les montrer, le jeune lieutenant-colonel Rexford, qui conduisit un régiment en Angleterre, s'écria: "Cela n'est pas vrai." Heureusement pour lui que le service d'ordre était excellent, car on sait ce qui faillit lui arriver.

"Et maintenant, nous laissons parler notre interlocuteur:

"—M. Rexford, dit-il, n'a pas "besoin de retourner en Angleterre pour se convaincre des avancés de M. Verville. Qu'il vienne simplement à l'hôpital militaire de Whitby, Ontario, où je "pus pénétrer malgré la consigne. Il y verra des choses qui, "en outre qu'elles le convaineront, "l'épouvanteront. Il est difficile "d'entrer dans cet hôpital qui est "le vestibule de la mort. J'y ai "vu un soldat aveugle qui avait "perdu les deux jambes, j'y ai vu "un homme dont les deux bras et "les deux jambes étaient coupés, "j'y ai vu un autre soldat dont la "moitié du visage était enlevée "et dont l'aspect était effroyable. "Véritable jardin des supplices, "j'en suis sorti avec au front une "sueur froide et au coeur une pitié inexprimable. Que M. Rexford vienne donc à Whitby!...

"Ce qui différencie les gens "d'Ontario de nous, c'est qu'ils "craignent de manifester ouvertement leur opinion. S'ils se décident à parler, c'est quand ils savent que personne autre que "leurs interlocuteurs ne les entend. Je pourrais faire exception "d'Oshawa, où les nombreux ouvriers qui viennent pour la plupart de la Province de Québec, "ne se font pas faute de dire ouvertement ce qu'ils pensent, en "dépit des avertissements et des "menaces. Ces gens, comme des "milliers d'autres en Ontario, "considèrent qu'un individu qui "n'en a pas le mandat ne peut faire une loi pour les envoyer à la "mort."

Le Canada et la guerre

Le sens de la lettre des évêques

On nous a fait l'honneur de solliciter notre avis sur deux questions d'actualité: la participation du Canada à la grande guerre d'après la loi morale, et le sens véritable de la lettre publiée à ce sujet par l'épiscopat des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa. (1)

Sur ces deux points, nous oserons exprimer notre humble opinion en nous plaçant uniquement sur le terrain de la doctrine.

* * *

Pour répondre à la première question, il faut partir de ce fait que le Canada est une colonie britannique autonome laquelle s'est développée pendant de longues années, en vertu de sa vie propre et par le jeu profond de son histoire, dans le sens d'une autonomie plus grande. Cette colonie est-elle tenue par une obligation morale stricte, c'est-à-dire en justice, de prendre part aux guerres étrangères les plus graves où la métropole est engagée?

Nous disons: non.

Les devoirs de justice, en l'espèce, ne peuvent provenir que de deux sources: de contrats existants entre la colonie et la métropole, ou de l'obéissance due par les sujets à leur souverain.

Or, il est constant qu'aucun contrat, aucune convention avec l'Angleterre, n'impose au peuple canadien des devoirs militaires autres que la défense du territoire national. Les hommes d'Etat anglais les plus éminents ont déclaré que, dans la guerre présente le gouvernement de la métropole ne pouvait exiger de nous "ni un homme ni un denier". Ces déclarations sont conformes à la constitution du pays, et à la pratique suivie par les hommes politiques qui ont, soit rédigé, soit interprété cette constitution.

Quant aux rapports des sujets avec leur souverain, ils varient selon l'état juridique de chaque nation. Le droit naturel pose bien, pour régir ces rapports, certains principes généraux; mais, dans le domaine des faits, la portée et les applications des principes dépendent largement des déterminations du droit positif. Quand donc un texte légal ou une coutume autorisée définit les devoirs militaires d'une colonie autonome, selon les besoins de cette colonie, et avec l'assentiment de la métropole, la loi morale se prolonge alors dans le droit positif; et en refusant d'étendre les obligations militaires rigoureuses au delà de ce que prescrit ce droit, on reste dans les limites permises par le droit naturel lui-même.

Invoquer contre cette attitude l'obéissance due au souverain, et baser sur ce principe l'obligation stricte pour le Canada, de se jeter dans le tourbillon d'une guerre liée exclusivement à la politique de la métropole, c'est fausser les prescriptions de la loi naturelle. C'est, de plus, faire peser sur notre pays les menaces les plus redoutables en l'assujettissant d'avance à toutes les guerres où le souverain croira devoir l'entraîner, et à toutes les conditions de guerre que celui-ci jugera bon de lui dicter, réquisitionnant ses hommes, son argent, son industrie, ses navires, sa liberté. En soutenant dans cette matière le devoir rigoureux fondé sur la justice et l'obéissance, on pose fatalement le principe de la conscription commandée soit par le gouvernement canadien, soit par la métropole elle-même. Pour remplir un devoir de justice, aucun sacrifice ne doit paraître trop coûteux. On n'a pas, d'ailleurs, reculé devant l'assertion, qu'il appartenait à l'Angleterre de déterminer dans quelle mesure nous devions participer à la guerre. N'est-ce pas là un coup très funeste porté à l'autonomie canadienne reconnue jusqu'à ce jour, et garantie par notre constitution?

Bien différente de la vertu de justice est la vertu de charité! Les devoirs de l'une s'imposent à nous avec rigueur; les devoirs de l'autre se mesurent à nos moyens. Et si le Canada n'était pas tenu par un devoir rigoureux, de prendre part à la guerre actuelle, peut-on du moins admettre que la charité et la bienveillance le justifiait de le faire?

Nous répondons: oui.

Mais ici, pour plus de clarté distinguons ce que le Canada se doit à lui-même, ce qu'il doit à la métropole ou aux nations en guerre qui nous sont particulièrement unies, et ce qu'il doit à la cause générale de la civilisation.

Tout pays est tenu de se défendre lui-même contre les attaques injustes dont il peut être la victime. C'est un devoir fondamental de charité envers soi, qui lie les peuples comme les individus. Si donc, dans une guerre où la métropole est engagée, l'existence ou les intérêts vitaux d'une colonie autonome sont vraiment mis en péril, et s'il peut être utile, pour conjurer ce péril, de transporter en pays étranger la ligne de défense, cette colonie sera justifiable de joindre sa force armée à celle de la métropole. Que si au contraire (et c'est là une question de stratégie, non de droit naturel) il lui suffit de se fortifier chez elle, elle devra, dans ce dessein, concentrer son attention sur les nécessités de son propre territoire. Le citoyen, dans l'ordre de la Providence, se doit d'abord à sa patrie. (2)

De là, toutefois, il ne suit pas que cette colonie autonome n'ait aucune raison de prêter main forte à la métropole ou à toute autre nation avec qui elle peut avoir quelque communauté d'intérêts. Au contraire, ce peut être pour elle un devoir de charité ou de bienveillance et, si l'on veut, une obligation morale dans le sens large du mot. Mais entre deux manières de remplir ce devoir, l'une qui jette au-delà des frontières des milliers d'hommes et des millions de piastres, et l'autre qui par un travail redoublé dans le domaine agricole et le domaine industriel combine les intérêts amis avec ses intérêts propres, le choix ne peut être douteux: c'est cette seconde manière qui doit être préférée. — En tout état de choses, il importe de maintenir la hiérarchie des droits et des devoirs. La charité est une vertu dont les objets tournent autour de deux points centraux: Dieu et soi. (3) Nous ne croyons pas qu'il faille se ruiner soi-même pour arracher les autres à la ruine. Et vouloir pousser la bienfaisance envers d'autres peuples jusqu'à l'épuisement du dernier homme et du dernier sou, et jusqu'à la banqueroute nationale, nous paraît une immense folie.

Notre devoir militaire ne peut-il pas résulter de la nécessité de défendre la cause de la civilisation menacée dans une guerre faite contre toute justice?

Il y a, certes, parfois, des circonstances publiques assez graves et des crimes sociaux assez évidents pour motiver l'intervention armée d'une nation dans les affaires et les guerres d'autres nations. Le principe absolu de non intervention a été condamné par le Syllabus (prop. 62). Quand les Etats du Pape furent envahis par les bandes usurpatrices du Piémont, c'était le devoir des nations chrétiennes, surtout des nations catholiques de s'opposer même par les armes à cet attentat sacrilège contre le droit et la liberté. Malheureusement, il n'en fut rien; et ce triomphe impuni de la force brutale, l'un des plus insolents de toute l'histoire, n'a fait que déchaîner de nouveaux appétits. En face donc de nouvelles entreprises antisociales, de nouveaux devoirs d'intervention peuvent surgir.

Cela, néanmoins, suppose deux conditions nécessaires: d'une part, une menace grave et unilatérale pour la civilisation chrétienne qui est la seule digne de ce nom, d'autre part, la participation à une guerre dont le but suprême soit de faire prévaloir le droit véritable, et non un idéal quelconque basé sur la révolution, l'athéisme, l'utilitarisme, ou tout autre système social erroné et pernicieux. Encore faut-il que les sacrifices consentis soient en proportion avec l'évidence des motifs allégués. Dans certaines situations très complexes, seul un jugement du Pape, gardien né de la loi naturelle et de la vraie civilisation, pourrait dissiper tout doute, et justifier une nation jeune et distante du théâtre de la guerre, de s'y porter presque tout entière, au prix de son propre salut.

* * *

Ces distinction et ces considérations vont nous permettre de saisir ce que nous croyons être le sens authentique de la lettre publiée par nos évêques sur les devoirs des catholiques dans la guerre actuelle.

La lettre épiscopale porte sur trois points: notre contribution à la guerre, en hommes en argent; la nécessité de pourvoir aux besoins spéciaux créés par cette guerre, surtout en versant quelque aumône dans le "fonds patriotique"; le secours de la prière sollicité des fidèles. Ces deux derniers points, et les devoirs de charité qui y sont marqués, ne souffrent pas de difficulté. Seul le premier point a été l'objet d'une interprétation que nous avons tout lieu de croire inexacte, contraire même à la pensée des vénérables signataires de la lettre.

Citons le texte dont il s'agit: "Ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vus, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagé, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours, nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent." Ces paroles, nous en convenons, sont d'une certaine élasticité; et les esprits favorables au principe de l'impérialisme militaire ont cru y trouver une confirmation de leur sentiment. Pour nous, le sens naturel et prédominant qui s'y révèle n'est pas l'énonciation d'un devoir de justice envers la métropole, mais l'expression d'une pensée de charité envers nous-mêmes. On redoute "les répercussions de la guerre sur notre pays", et on estime "notre sort lié à la fortune des armes anglaises". En prenant part librement au conflit européen, le Canada, semble-t-il, se protège lui-même. C'est pourquoi l'Angleterre qui désire notre conservation, est en droit d'espérer que le Canada voudra prêter son concours, et servir ainsi tout à la fois la cause commune et ses intérêts nationaux.

Nous ne discutons point la question de fait, à savoir jusqu'à quel point le Canada se trouve menacé dans le conflit actuel, et dans quelle mesure notre coopération militaire peut écarter cette menace. Nous rapportons simplement l'opinion émise par l'épiscopat, et nous en dégageons la signification qui paraît être le sens le plus vrai de cette manifestation d'opinion.

Ajoutons que dans leur lettre si empreinte de loyauté envers la Couronne britannique, les Evêques ne montrent pas le moindre souci de chercher au delà des mers une sorte de seconde patrie où s'absorbe la première, et qu'ils disent du Canada, et du Canada seulement, "notre patrie". Ces deux mots sont porteurs de lumière. Il serait absurde de prétendre que nos devoirs envers la patrie et nos devoirs envers la mère-patrie sont d'une même gravité, et qu'ils comportent des conséquences et des responsabilités identiques.

Le "devoir rigoureux", sur lequel certains journalistes, et beaucoup de politiciens ont basé, dès le début, notre participation à la guerre, devait paraître aux esprits réfléchis, une justification anticipée de la conscription. L'attitude anticonscriptioniste de toute la presse catholique indépendante de langue française, et les nobles et fermes déclarations épiscopales que nous avons entendues à ce sujet, indiquent assez clairement quel sentiment prévaut dans les hautes sphères religieuses à l'endroit du service militaire obligatoire. Et nous refusons de croire que ceux qui répudient une telle mesure en ont admis le principe.

Toutes ces raisons nous persuadent qu'en signant le document du vingt-trois septembre, nos évêques n'ont pas voulu affirmer pour le Canada, dans la guerre actuelle, une obligation de justice envers l'Angleterre, et qu'ils n'ont eu en vue qu'un concours de charité, lequel se mesure d'après notre situation et nos moyens.

Louis Romain.

(1) Lettre collective du 23 septembre 1914.

(2) Saint Thomas, Som. théol. II-II, Q. XXVI, a. 8; Q. C I, a. i.

(3) S. Thomas, ouv. cit. II-II Q XXVI.

L'OUEST NOUVEAU

(Le **Patriote**)

Assistons-nous à l'éclosion d'un esprit nouveau dans les provinces de l'Ouest, comme on l'affirme de divers côtés? Plusieurs symptômes permettent de le croire. Il serait malaisé de définir exactement quel est cet esprit nouveau et surtout de dire dans quelle mesure il nous sera profitable; mais il est intéressant de chercher à le découvrir là où il se manifeste.

A en juger d'après les résultats des récentes élections en Alberta et en Saskatchewan, il est clair que la population des deux provinces repousse énergiquement tout système politique basé sur l'opposition de races, de langues et de croyances. Voilà un premier point établi dont l'importance ne peut échapper à personne. L'Ouest canadien, dans son immense majorité, entend qu'on laisse à chacun pleine et entière liberté dans le domaine de la conscience. Il comprend qu'une large tolérance doit être la ligne de conduite dans ce pays, si l'ont veut édifier une véritable nation.

Un autre courant non moins significatif, non moins gros de conséquences, a rapidement progressé depuis quelque temps et est à la veille de devenir une réalisation pratique: c'est le mouvement régionaliste.

L'Ouest se rend compte de plus en plus qu'il a ses problèmes économiques à lui à résoudre, ses intérêts particuliers à sauvegarder. Pour cette tâche ardue qui lui incombe, les cadres de l'organisation politique actuelle, se montrent insuffisants et même nuisibles. Aussi les libéraux des quatre provinces de l'Ouest vont-ils se réunir en convention à Winnipeg, le mois prochain, pour discuter les grandes questions qui se posent en ce moment devant eux. On leur prête l'intention de constituer, à côté du parti libéral, un parti indépendant qui se dévouerait spécialement aux intérêts de l'Ouest. Ils auraient leur chef à eux à la Chambre des Communes et au Sénat.

Ce coup de pied au système caduc des deux partis n'est pas pour nous déplaire. Il n'y a pas de doute que le nouveau groupe parlementaire rendra service au pays, à la condition toutefois qu'il ne se laisse pas dominer par des influences plus ou moins étrangères à l'Ouest et qu'il demeure l'écho fidèle de la volonté populaire.

Malheureusement, nos représentants ne traduisent pas toujours par leurs votes l'opinion des électeurs de qui ils tiennent leur mandat. Comment expliquer, par exemple, que la députation de l'Ouest se soit prononcée presque à l'unanimité en faveur de la conscription, alors que le sentiment public, dans son ensemble, est foncièrement hostile à cette mesure?

On pourrait se demander pareillement pourquoi toute la presse libérale de l'Ouest est si ardemment conscriptionniste; pourquoi, tout en démontrant volontiers, de ce temps-ci, la nécessité d'être Canadien, d'avoir une politique canadienne, elle place elle-même au second plan les véritables intérêts du Canada.

La seule explication plausible est celle que nous avons déjà donnée: une pression puissante exercée en haut lieu au bénéfice de l'impérialisme militant.

* * *

Les deux principales caractéristiques de cte esprit nouveau qui se fait jour dans l'Ouest sont donc une aversion réelle pour le fanatisme et des tendances nettement régionalistes. Rien de mieux jusqu'à présent; mais le danger est qu'on tente de l'orienter de force vers d'autres buts moins conformes au bien du pays.

Pour nous, Franco-Canadiens, le mouvement régionaliste sur pied comporte certains risques graves qu'il est bon de signaler dès maintenant. Le système actuel des partis entraîne de sérieux inconvénients, mais il a du moins l'avantage de nous faire profiter de l'appui de la province de Québec, qui représente une force réelle avec laquelle les politiciens des deux clans doivent compter. L'Ouest se décidant à faire bande à part, nous perdons l'appoint précieux de nos frères de l'Est et nous allons être réduits à faire seuls nos propres luttes pour l'existence. Ne risquons-nous pas d'être noyés dans le grand tout anglicisant de l'Ouest?

C'est à nous d'élever la voix et de réclamer ce qui nous est dû. Les circonstances nous sont favorables. Dans deux provinces, les Canadiens français viennent de donner un appui substantiel au parti libéral. Celui-ci le sait et ne saurait nous en refuser le crédit; mais encore est-il bon de le lui rappeler en temps opportun. Les 7 et 8 août, les libéraux de l'Ouest tiendront une convention à Winnipeg. Chaque division électorale des quatre provinces pourra s'y faire représenter par quatre délégués. Dans bon nombre de comtés, les nôtres sont numériquement assez forts pour obtenir qu'un ou même deux de ces délégués soient choisis dans leurs rangs. Il est très important que notre élément ait là ses représentants attitrés et qu'ils y fassent entendre leur voix. Il y va des intérêts de notre race dans cette partie du pays. Nous en reparlerons.

ON DEMANDE

Un jeune homme de quinze à seize ans, de bonne famille, possédant une recommandation, Canadien français ou Belge, sachant parler le français et l'anglais; un peu pour délivrer du pain et faire des ouvrages aux alentours d'une boulangerie. S'adresser au bureau de la **Liberté**.

RETRAITE ECCLESIASTIQUE

Le clergé du diocèse de Saint-Boniface aura sa retraite du 6 au 10 avril. Elle sera prêchée par le R. P. Daly, Rédemptoriste, curé à la pro-cathédrale de Regina, Saskatchewan.

(Suite de la page 3)

PAROLES DE COURAGE ET D'ESPERANCE

uns et les autres à ceux qui naîtront, quelque chose aussi d'immatériel, qui échappe aux prises de la persécution, quelque chose d'immortel qui ne fait que passer dans ceux qui luttent aujourd'hui, qui s'incarnera demain dans ceux qui reprendront leurs combats. On retrouve ce sentiment dans tous les discours. Il formait particulièrement la finale de l'allocution pittoresque, dépourvue de prétention à la haute éloquence, que prononçait M. Genest. — On peut, disait le président de la Commission scolaire, emprisonner des Frères, des Soeurs; emprisonner des membres d'une commission scolaire; emprisonner peut-être votre humble serviteur — mais on ne peut emprisonner l'honneur ou la liberté; on ne peut emprisonner un principe. Si un homme tombe, le principe s'incarne en un autre homme. On peut nous arracher la liberté de vivre en Canadiens-français; on ne nous arrachera pas celle de mourir en Canadiens-français, et de nos tombes surgiront de nouveaux Canadiens-français, plus fiers, plus déterminés encore...

A cette volonté de résistance les représentants de la province de Québec apportaient la promesse d'un concours absolu. Celui qui écrit ces lignes avait l'honneur de parler le premier, au nom de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ses affirmations de solidarité ont été reprises avec une égale netteté par M. Guy Vanier, au nom de l'Association de la Jeunesse, par M. l'abbé C. Gagnon et M. Eugène Rouillard, de la Société du Parler français. Paroles et promesses ont été accueillies avec cette chaleur et cet accent de gratitude où nos compatriotes ontariens semblent oublier qu'en définitive, c'est nous qui sommes leurs obligés, qu'ils nous ont donné une leçon d'énergie dont nous ne saurons jamais assez les remercier.

* * *

Il faudrait noter encore bien d'autres détails, bien d'autres paroles. Le temps et l'espace manquent. Mais il convient de souligner particulièrement la présence et l'allocution de M. Cyrille Delâgé, surintendant de l'Instruction publique de Québec.

M. Delâge est un vieil ami de M. l'abbé Myrand. Il proposait la santé de "nos écoles". Il l'a fait, naturellement, avec les égards que commandait sa situation officielle, mais il lui suffisait de joindre à ses voeux, à ses déclarations générales, le récit de ce qui se passe dans les écoles qui relèvent de lui, des discours qu'il y tient, des principes qu'on y applique, pour établir le plus vif, le plus éloquent, hélas! le plus douloureux des contrastes entre la situation des deux provinces.

...Mais, suivant la grande parole de Mgr Langevin, "**la persécution**", si elle "**décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction**", "**provoque et ravive le courage des coeurs vaillants.**" Nous en avons eu ce soir une nouvelle et magnifique preuve.

Omer Héroux.

LETTRE DE FRANCE

Paris en Fete

Francois Veuillot

Ce titre est fait pour vous surprendre, à moins qu'il ne soit propre à vous scandaliser.

Paris en fête! après trois ans de la plus effroyable guerre et quand rien ne permet d'augurer la fin de la tourmente! Vous refusez d'y croire ou, si vous y croyez, vous en accuserez la légèreté bien connue de la Babylone moderne.

Non! Ce n'est point cela! Réellement, Paris arbore, pendant ces derniers jours, une physionomie sereine et lumineuse; mais ce n'est point par insouciance, encore moins par impudence.

L'épanouissement de la capitale a gardé quelque chose de viril et de profond.

Deux grandes causes ont mis en fête la population parisienne: une cause religieuse, une cause nationale; une solennité liturgique, amenée par le renouvellement des jours, une manifestation patriotique, improvisée par le jeu des événements.

Je reparlerai, dans un prochain article, de la fête religieuse. Quelles qu'aient été l'importance et l'impression de la journée nationale, la première s'élève encore infiniment audessus de la seconde, il ne faut point la mêler. Si je les ai unies pour un instant, c'est simplement en vue de souligner leur coïncidence. Cette coïncidence, à mes yeux, comme aux yeux de bien des catholiques français, n'est pas fortuite. Elle est providentielle. Nous ne pouvons admettre que Dieu soit absent de cette rencontre entre un des plus magnifiques élans religieux qui aient soulevé la France et l'un des faits les plus encourageants qui soient survenus pour la patrie.

Parlons donc aujourd'hui de la fête profane!

Il s'agit de l'arrivée du général Pershing à Paris.

L'entrée du commandant des troupes américaines dans le capitale de la France a provoqué un déploiement de foule et une explosion d'enthousiasme,—d'autant plus significatifs qu'ils étaient plus spontanés.

C'est seulement au cours de l'après—midi que les journaux apprirent au peuple parisien que le général devait, le soir même, débarquer à la gare du Nord. En quelques heures, un immense et puissant courant poussa vers cette gare les multitudes de permissionnaires et de convalescents, qui sont constamment de passage à Paris, mêlées aux flots d'ouvrier set d'employés que déversent, à la tombée du jour, ateliers et boutiques. Une masse compacte et bruyante encombra bientôt le quartier, se prolongeant le long des rues et des boulevards, où l'on s'attendait à voir passer le chef américain. Et dans cette cohue paisible, un seul sentiment s'affirmait, en clarté sur les visages: une satisfaction fière et forte. Non pas ce soulagement craintif, où surnage un reste d'angoisse, du vaincu ou de l'épuisé, qui voit surgir un renfort imprévu; mais ce bonheur calme et digne du lutteur confiant, que vient seconder un ami, dont il a bien mérité le concours. Les soldats de la Marne et de Verdun n'ont pas besoin de sauveur; mais ils sont heureux qu'on leur donne un coup de main, pour achever la besogne. Ils en ont assez fait pour avoir le droit d'être un peu fatigués.

Tel était bien le sentiment qui transparaissait dans les yeux de la foule et qu'on aurait pu surprendre, en analysant ce bruissement confus où se fondent les conversations d'une multitude animée, mais tranquille.

Tel fut encore le sentiment qui explosa en mille acclamations, quand le général Pershing, accompagné de notre Joffre, apparut devant la gare et, lentement, fendit les flots serrés de cette mer humaine.

Un soleil d'été, dont le flamboiement s'estompait dans la douceur du soir, irradiait cette population enthousiaste et heureuse. Et les bras s'élevaient, les vivats jaillissaient vers le chef victorieux de nos premiers soldats, et le général robuste et confiant de nos nouveaux alliés.

Tout le long du parcours, les deux soldats furent suivis de cette allégresse houleuse. Aucun cri discordant, aucune fausse note ne troubla le concert.

Si le général Pershing avait pu se laisser atteindre et inquiéter par les bruits pessimistes insidieusement répandus, hors de France, et jusque dans certaines de nos provinces, il dut se sentir immédiatement détrompé et rassuré.

Peut-être avait-il cru, en effet, sur la foi de certains nouvellistes, qui se disent informés, mais qui sont surtout déformant, qu'il rencontrerait, à Paris, une population lasse et déprimée. C'est un peuple ardent et vif, dont il reçut le cordial accueil.

Peut-être avait-il redouté, devant l'exagération donnée par certains organes au récit de nos dernières grèves, de se trouver au milieu d'une effervescence ouvrière et d'une atmosphère de révolution. C'est dans une grande ville calme et ordonnée qu'il entra.

Et ce spectacle réconfortant s'est prolongé pour lui, le lendemain dans la tribune du Palais Bourbon, d'où il assistait à la séance de la Chambre. Il avait dû, probablement, percevoir l'écho peut-être grossi, de nos tapages et de nos divisions parlementaires; il lui était revenu, sans doute, qu'un parti nombreux et agité s'opposait avec violence aux résolutions du Gouvernement. Or, de quel tableau fut-il témoin? D'une assemblée chaleureusement une autour d'un Ministère, affirmant les décisions les plus viriles! La Chambre entière fut unanime à voter l'affichage des beaux discours où MM. Ribot et Viviani avaient tour à tour assuré que la France ne céderait pas à la tentation d'une paix honteuse et prématurée, mais qu'elle tiendrait, au contraire, inébranlable et patiente jusqu'à la victoire décisive.

Voilà ce que le général Pershing a pu contrôler au Palais-Bourbon. Voilà, également, ce que la foule, après avoir acclamé le général américain, a pu apprendre, à la lecture des journaux. Et, dans cette bonne séance, dans ces paroles gouvernementales, dans cette adhésion de tous les partis, elle a reconnu l'écho de ses enthousiasmes et de ses allégresses.

Le Parlement s'est accordé, cette fois, avec la nation.

Déjà, d'ailleurs, il avait rétabli cette harmonie,—quelque fois rompue,—dans l'occasion récente où il approuva le cabinet de s'opposer aux intrigues de nos socialistes unifiés, entraînés et dupés par leurs "camarades" allemands.

Et, hier encore, il vient de s'affirmer derechef en communion intime avec le peuple, en adoptant à l'unanimité,—moins quatre voix, les crédits nécessaires au troisième trimestre de l'année c'est-à-dire les fonds réclamés pour la continuation de la guerre.

La conclusion de toutes ces manifestations, de tous ces incidents, est bien claire; elle s'impose en pleine évidence.

Tout ceci prouve, une fois de plus, que, si la France aspire à la paix, désire ardemment la paix, la souhaite aussi prochaine que possible, elle n'est pas descendue cependant à ce niveau de lassitude morale, à ce degré d'épuisement physique, où la paix immédiate, la paix à tout prix, paraît le bien supérieur, le bien préférable à l'intérêt vital et à l'honneur même du pays.

Non! La France n'en est pas là. Elle est, plus que jamais, éloignée de cette chute. Elle veut la paix, mais la paix juste, réparatrice et durable. Elle veut recouvrer les provinces arrachées à son coeur, il y a quarante-sept ans; elle veut obtenir justice et garantie contre les agressions et les envahisseurs d'hier,—et de demain. Elle veut, enfin, tout ce qu'il faut vouloir pour atteindre ce but.

Et, en effet, que signifie l'arrivée du général Pershing au milieu de nous, avec les milliers et les milliers d'hommes, en marche ou en formation, qu'il annonce! Et que signifie, par conséquent, l'accueil heureux et vibrant que la population de Paris lui a décerné?

Cette arrivée et cette réception ne signifient pas du tout,—et nul Français ne l'ignore,—approche de la paix. Elles signifient plutôt: prolongation de la guerre. Mais, en même temps et surtout, elles signifient: victoire assurée.

Et le pays, qui comprend que, pour bénéficier de l'effort américain, il faudra tenir plus longtemps, plus durement peut-être, mais qui discerne aussi que cet effort, nouveau et frais, sera ajouté à tant d'autres, est un gage de triomphe, le pays, sans hésitation, sans arrière-pensée, se réjouit et acclame...

Non, la France n'est pas épuisée!

Les cors mous et les cors durs cèdent devant le Holloway's Corn Cure dont l'emploi n'offre aucun danger et dont les résultats sont satisfaisants et certains.

LE MYSTERE DURE EN ALLEMAGNE

La censure empêche la révélation des déclarations faites au Reichstag par le Dr Michaelis. — Que faut-il en conclure?

Londres, 20. — Décidément des événements nécessitent l'application rigoureuse de la censure en Allemagne car rien du discours que le nouveau chancelier impérial devait prononcer au Reichstag n'est encore parvenu dans les pays étrangers reliés par communications télégraphiques.

Tout porte à croire, cependant, que le Chancelier a prôné au Reichstag en faveur d'une paix "allemande", et que ses déclarations à ce sujet ont été basées uniquement sur les instructions provenant des quartiers généraux de l'armée et la situation militaire actuelle que l'on considère favorable à l'Allemagne.

L'intensité de la crise s'est accrue en Allemagne par l'incertitude que l'on entretenait au sujet des déclarations que ferait le chancelier et c'était l'impression que si son discours ne satisfaisait pas la majorité du Reichstag ou s'il cherchait à temporiser, il s'en suivrait une nouvelle crise.

La majorité du Reichstag reste maître de la situation en s'opposant aux nouveaux crédits de guerre. Si cette opposition se manifeste, le gouvernement n'aura que deux alternatives: se rendre aux demandes de la majorité ou proroger la session. En vertu de la loi, à moins qu'il ne consente, le Reichstag ne peut être prorogé pour plus de 30 jours. Si l'on veut un ajournement plus long, le parlement doit être dissout et de nouvelles élections sont nécessaires.

On croit en certains milieux que le nouveau chancelier va proposer au monde le désarmement et l'arbitrage obligatoire.

Une dépêche de Genève au "Temps" de Paris, dit que le gouvernement allemand, d'après des renseignements dignes de foi, médite de présenter à ses ennemis et au monde, la proposition sensationnelle d'un désarmement complet, moins un nombre suffisant de troupes pour maintenir la paix par l'arbitrage obligatoire.

"Le gouvernement allemand, dit le "Temps", tout en laissant paraître la crise interne du pays comme un succès pour les pan-germanistes, projette une manoeuvre d'un genre bien différent. Les déclarations belliqueuses qu'on entend et qu'on continuera peut-être à entendre à Berlin, ne seront rien moins que le prologue destiné à représenter l'Allemagne comme invincible. Plus tard, peut-être plus tôt qu'on ne le croit, viendra le geste sensationnel de l'Allemagne qui la montrera disposée au désarmement."

Le "Tageblatt" de Berlin dit que le comité des partis majoritaires au Reichstag allemand a décidé unanimement de présenter une résolution de paix. La division qui existait auparavant au sein du comité par le fait que deux membres du parti du centre et un libéral différaient d'opinion avec la majorité, vient de disparaître. Le "Tageblatt" dit qu'au Reichstag, les députés voteront en faveur de la résolution de paix.

Un correspondant de l'agence Reuter annonce que deux américains ont été tués, récemment, pour avoir attenté à la vie de Guillaume.

A l'occasion de son avènement à la Chancellerie, le Dr Michaelis a envoyé au ministre des affaires étrangères austro-hongrois, le comte Czernin un message dans lequel il déclare qu'il considère comme un devoir inviolable de préserver l'héritage de la plus intime et de la plus loyale Confédération et que c'est sa conviction que l'Autriche et l'Allemagne vont être victorieuses et que la guerre va assurer à leur peuple une ère de bonheur et de prospérité. Le comte Czernin a répondu sur le même ton.

LES RAVAGES DES SOUS-MARINS

Les déclarations de M. Grasty. — Washington admet que la situation est très grave.

Washington, 20. — Les déclaration faites par M. Grasty relativement aux ravages des sous-marins seront une méchante surprise à plusieurs. Un fonctionnaire a déclaré qu'il était fort étonné des termes de M. Grasty, après que les rapports officiels des pertes sous-marines indiquaient qu'elles allaient en diminuant.

Cependant la situation est très grave, et les fonctionnaires américains n'hésitent pas à le dire lorsqu'ils discutent la question. La plupart de ceux qui ont étudié la campagne sous-marine au point de vue stratégique, en sont venus à la conclusion que l'issue de la grande guerre sera décidée sur mer.

Le chiffre des pertes mentionné par M. Grasty a aussi causé beaucoup de surprise. Ce total de 1,600,000 tonnes par mois est beaucoup plus élevé que Washington ne l'avait compris jusqu'ici. Ce chiffre doit comprendre sans doute les pertes encourues par les flottes des divers pays du monde qui ont été atatquées par les sous-marins allemands mais le fait que le censeur a laissé passer ces chiffres indique implicitement que le gouvernement britannique reconnaît leur exactitude, et qu'il se rend assez compte du danger actuel pour consentir à ce que le monde sache qu'il faut que l'on fasse quelque chose si l'on veut que les Alliés sortent vainqueurs de cette guerre.

On dit que le maréchal Hindenbourg avait estimé les pertes qu'infligerait la campagne sous-marine à 1,100,000 tonnes par mois, soit 13,200,000 tonnes pour une année, et comme alors la marine britannique comptait quelque 14,000,000 de tonnes il escomptait la destruction du gros de la marine marchande dans un an de temps, soit vers février 1918.

On savait que les sous-marins avaient fait beaucoup de tort, mais on savait que la construction allait bon train et on ne s'imaginait pas que les ravages étaient aussi graves. Les chiffres sont d'autant plus graves si l'on considère que pour diverses raisons on a retardé la mise à exécution de la flotte marchande que les Etats-Unis avaient promis de construire pour être à même de transporter à leurs alliés d'Europe les vivres, les munitions et les autres produits essentiels au succès de leurs armes.

L'EXODE ONTARIEN

15,000 jeunes gens ont passé la frontière, en juin, par crainte de la conscription.

Motnréal, 19. — Un citoyen catholique de Détroit, Mich., en qui nous savons pouvoir faire reposer la plus entière confiance et qui est parfaitement en position de bien connaître ce dont il parle ici, nous disait hier, au fil de la conversation:

"Savez-vous combien de jeunes gens d'Ontario ont franchi la ligne internationale, entre Windsor et Détroit, au cours du seul mois de juin, depuis qu'il est sérieusement question de la conscription chez vous? — Non. — Quinze mille!" Et notre interlocuteur d'ajouter: "Nous comprenons très bien que la province de Québec, un peu mieux que tous ces flancheurs attachée à son sol, s'oppose loyalement et constitutionnellement au service militaire forcé, après que le Canada a fourni près de 450,000 combattants volontaires à la guerre du droit. Nous non plus, Américains, ayant résolu de prendre part à la croisade de la civilisation chrétienne, nous ne tolèrerons pas aisément d'exagération dans la participation de notre pays à ce conflit mondial. Quant notre système de "conscription sélective", adopté dès le début, aura donné son rendement normal, nous verrons à ce qu'il ne soit point poussé aux extrêmes..."

On trouve d'habitude les saints très pieux dès leur enfance; ai-je de leurs qualités?

Je ressens peu de consolations spirituelles, et ne suis pas pénitent; n'est-ce pas que je suis un chrétien médiocre?



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

Les commissaires d'écoles des centres français qui désirent conclure un engagement avec des instituteurs bilingues pour le prochain terme scolaire, sont priés de s'adresser au secrétaire de l'Exécutif, M. Louis-Philippe Gagnon, 47, rue Masson, Saint-Boniface (Téléphone Main 4928.)

D'autre part, les instituteurs ou institutrices qui désirent enseigner cette année, voudront bien également donner leur nom au dit secrétaire, qui servira d'intermédiaire entre eux et les commissions scolaires.

* * *

Les secrétaires de tous nos cercles paroissiaux sont priés de faire connaitre au secrétaire de l'Exécutif de l'Association le résultat des élections des commissaires qui ont eu lieu le 16 courant, dans leur arrondissements respectifs. C'est une documentation importante que nous devons nous procurer avec l'aide de ceux qui sont sur les lieux.

SAINT-BONIFACE

Les détectives Beaudry et Uttley ayant, par l'intermédiaire de leur avocat, M. Hart Green, fait des excuses à M. Arthur Prud'homme, ce dernier a laissé tomber à l'eau son accusation d'assaut sur sa personne. Le magistrat Royal a rappelé aux détectives Beaudry et Uttley qu'ils n'avaient aucunement le droit d'arrêter M. Arthur Prud'homme. Leur devoir est d'assurer le bon fonctionnement de la loi Macdonald et rien de plus. M. le magistrat critiqua aussi vertement les journaux anglais de Winnipeg qui veulent faire croire que la population de Saint-Boniface n'est pas respectueuse de la loi et intervient en faveur des coupables.

* * *

Mariage Vermander-Muller

M. Joseph Vermander, notre populaire fonctionnaire de l'Hôtel des Postes, unissait hier matin, sa destinée à celle de Mlle Muller. La bénédiction nuptiale fut donnée en chapelle privée, par Mgr Dugas. Les jeunes époux sont partis en voyage de noces à Kenora, Ont.

Lundi soir, la fanfare LaVérendrye donna un concert intime en l'honneur de M. Joseph Vermander.

* * *

M. et Mme C.-A. Gareau, ainsi que Mlle Jeanne Béliveau, partiront pour Montréal, dimanche le 29 juillet, pour assister à la prise d'habit de leurs deux nièces. Ils se rendront ensuite à Québec et passeront quelque temps chez Mlle Gareau, rivière Richelieu.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que Milles Eveline Chabot, Minnie Gooch, Léontine Gobeil, Léona Gobeil et Jeanne Painchaud, élèves de Mme de la Barrière, professeur de piano, viennent de passer leurs examens avec la mention d'honneur. Toutes nos félicitations aux élèves et à leur dévouée maitresse dont le talent nous est bien connu.

* * *

Voici les noms des donateurs en nature ou argent pour la fête champêtre de la soirée du 14 juillet. MM. Vendome, Ogier, H. de Trémaudan, Dr Laurendeau, Maison Béliveau, Erzinger, Wallar, la Maison Blanche, McDougall, Collin, Maison Lavoie, Victor Mager, Kéroack, Constant, J.-H. Bourgouin, Zanetin; Mmes Fr. Gauthier, Commune, Jutras, Th. Bertrand, Chérot, A. Pacaud, Gobeil, Joseph Bernier, Duffault, Leuellier, John Bourgouin, Gingras, J.-H. Bourgouin, J. Tremblay, Joseph Prud'homme, Moisan, Vlassis, L.-D. Senez, Pelletier, H. Wilson, E. Woodward, W. Martin, Lemieux, Senez, Jean, Benoit, Dr Dubuc, A. Talbot, A. Auger; Mlles Prendergast, Fraser, P. Prud'homme, Chénier, Talbot et Leullier.

* * *

Mlle Rose de Lima Lafond est de retour d'une promenade chez son oncle, M. Edouard Lafond, LaSalle.

* * *

Baptêmes

Le 8 juillet. — Joseph-Arthur-Adélard-Adrien, fils de Gustave Maher et de G. Lamontagne.

Le 15 juillet. — Elizbeth, fille de Willie Fontaine et de Elizabeth Booker.

15 juillet. — Marcien-Edouard-Alcée, fils de Alcée Lambert et de Régina Girouard.

Le 15 juillet.—Marie-Berthe-Louisa, fille de Louis Paul et de Hélène Thibert.

Le 15 juillet. — Marie-Annette-Evangéline, fille de Alexandre Lacroix et de Marie-Anne Dubé.

Le 18 juillet. — Marie-Marguerite-Yvonne, fille de Joseph Bibeau et de Malvina Auger.

* * *

Mariages

Le 16 juillet. — Antonio Lanthier et Emilia Trudeau.

Le 17 juillet. — Joseph Dufault et Henriette Gérardine Bruneteau.

* * *

Sépultures

Le 15 juillet. — Arthur St-Onge, époux de Agnès Labossière, décédé le 14 courant, à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 23 ans et 3 mois.

* * *

Mme Edouard Guilbault et ses deux fillettes, Georgina et Marie-Louise, sont en promenade à Toronto, chez Mme Davis (Priscilla Guilbault).

* * *

Milles Breault, de la rue Langevin, sont parties dimanche dernier pour Victoria et Vancouver, pour une vacance de deux semaines.

* * *

M. et Mme W. Ledoux et leur famille, sont de retour d'une vacance à McCreary.

* * *

La maladie de Bright. "Les médecins avaient perdu tout espoir de me guérir," écrit M. Auguste Olson, d'Haileybury, Ont., "ils disaient que j'avais la maladie de Bright. Je fus conseillé de prendre le Novoro du Dr Pierre, et je le fis. Je suis maintenant en excellente santé." Ce remède a été appelé avec juste raison: "Le don de la Nature à l'homme." Il n'est pas vendu dans les pharmacies. Ecrivez directement au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave, Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada libres de tous droits.

* * *

SECOURS NATIONAL

L'appel de la France pour les malheureux qui souffrent de la faim et qui manquent du nécessaire parce que l'ennemi, plein de haine, leur a enlevé tout, a été entendu avec cette générosité et ce sens d'humanité qui a caractérisé le Manitoba depuis le début de la guerre. La ville de Saint-Boniface n'est pas, cette fois, portée au dernier rang. La vente du minuscule drapeau français, sous la direction de Mmes de Denus, T. Bertrand, L. Pacaud et J. Bernier, a été un succès financier dont elles peuvent être fières.

Que dire de la fête champtre sur le terrain du Collège! La température tiède, le décor fait de verdure, la folle gaieté de la gente enfantine, la musique, tout portait à la joie et à donner généreusement pour ceux qui souffrent au-delà de la mer. Aussi les recettes furent abondantes.

Le programme exécuté avec goût sut charmer l'auditoire. L'on a dit de la France ses nobles sacrifices; l'on a dit avec âme de jolies choses du soldat français, ce brave parmi les braves; l'on a chanté les gloires de Verdun et la défaite du Kronprinz.

Au cours du programme, deux gentilles fillettes françaises, Mlles Garnier et Cheryon, présentèrent à Mmes F. Gauthier et J.-H. Bourgoin chacune un magnifique bouquet, faible hommage au dévouement et au travail de ces deux dames.

Mme De Denus, à qui revient l'organisation de la journée entière, a montré, comme elle le fait toujours, un coeur plein d'amour pour sa noble patrie, un intérêt plein d'entrain, ne comptant ni les fatigues ni les ennuis qu'occasionne une telle entreprise. Elle a dû être heureuse du succès de la fête et verser avec fierté l'énorme somme réalisée pour les malheureux de la France.

Gertrude.

AVIS

"L'annuaire du Commerce Didot-Bottin" est une véritable encyclopédie commerciale et administrative; répandu dans le monde entier, le Bottin est devenu le prototype de tous les annuaires qui se sont fondés à l'étranger; la nouvelle édition pour 1918, considérablement augmentée, revue et corrigée, paraîtra incessamment.

Les personnalités et organisations canadiennes, politiques, administratives, religieuses, commerciales, industrielles, financières, etc., sont instamment priées de s'adresser à l'agent de Winnipeg, **M. A.-L. Monnin,** 11 Royal Bank Bldg., 460 rue Main, pour obtenir les renseignements nécessaires, concernant la nouvelle édition (section du Canada).





POUR SAUVER LA RECOLTE

L'appel au premier ministre. — Les compagnies de transport adoptent d'importantes mesures

Ottawa, 18. — Répondant aux nombreuses représentations faites au gouvernement accusant une pénurie de garçons de fermes pour les récoltes, le premier ministre a convoqué en assemblée les directeurs des principales compagnies de transport et d'autres corps importants afin de pourvoir au transport de moissonneurs aux endroits qui en ont le plus besoin. A cette assemblée, le Pacifique-Canadien, le Grand-Tronc, le Canadien-Nord, l'Association des Manufacturiers canadiens, l'Association des banquiers et le bureau impérial des Munitions étaient représentés. Le secrétaire du bureau du Service National représentait M. Bennett, qui n'a pu se rendre. Le ministre du commerce, des chemins de fer et des canaux, le ministre des Travaux publics, le ministre de la Milice et de la Défense, le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Agriculture étaient présents.

L'assemblée a pris des mesures pour parer aux difficultés de transport et assurer le nombre de travailleurs nécessaire à la moisson. Il est entendu que les cartes du Service National seront consultées pour la répartition des citoyens ayant déjà travaillé ou ayant exprimé leur désir de travailler sur une ferme. Les manufacturiers offriront le personnel qui serait plus utile sur la ferme et les chemins de fer pourvoiront au transport des moissonneurs.

Le premier ministre a adressé au public un appel dont voici la teneur principale: "Le gouvernement a reçu de maints endroits des lettres lui représentant le besoin urgent qu'il y a d'ouvriers pour la moisson prochaine, surtout dans l'Ontario et dans l'Ouest. Le peuple du Canada est appelé à coopérer aux travaux agricoles et à ne pas laisser perdre une gerbe de blé. Les soldats du front et les Alliés ont besoin de toute la récolte. Sans nuire aux industries, au commerce, aux banques, beaucoup d'hommes peuvent s'employer aux champs. Nous suggérons aux femmes qui le peuvent de remplacer les hommes qui seront occupés aux moissons, et demandons au peuple la concentration de ses efforts sur ce point.

Le gouvernement espère, dit en terminant, sir Robert que son appel au peuple canadien sur cet important sujet sera entendu.

L'asthme est une torture. — Celui qui a cherché à respirer durant une attaque d'asthme sait ce que c'est que de souffrir de ce mal. Des milliers de personnes savent par expérience combien grand est le soulagement apporté par le merveilleux remède du docteur Kellogg contre l'asthme. Depuis des années il soulage et guérit des milliers de cas. Si vous souffrez de l'asthme ne tardez pas à recourir à ce remède que vend votre pharmacien.

IMPORTANT

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une reproduction empruntée à la "Vérité" du 7 juillet dernier, intitulée: "Consultation doctrinale".

Tant de choses ont été imprimées depuis le commencement de la guerre sur la fameuse "obligation morale" de prendre part à la boucherie européenne, qu'il fait bon de voir poser les véritables principes catholiques qui doivent guider notre conscience à travers les événements actuels.

Celui qui a rédigé cette consultation est une des plus fortes têtes du pays et un homme d'une pondération admirable. Nous disons donc à chacun de nos lecteurs:

"Prenez et lisez"

et tenez-vous en là à l'encontre de tout ce qui peut avoir été dit, quelqu'honorable que puisse en paraître la provenance.

DECES

M. et Mme L. Hacault, de Bruxelles, Man., ont eu la douleur de perdre, inopinément, leur fille aînée, Mme Louise d'Urbal, femme du professeur Ch. d'Urbal, fils du général français, décédée le 18 à Spokane, Etats-Unis. Elle laisse cinq orphelins.

Notre ami recommande l'âme de la chrétienne défunte aux prières des lecteurs de la **Liberté**.

UNE LIGUE ANTI-CONSCRIPTIONNISTE EST FORMEE A SHERBROOKE

Sherbrooke, 21.—Les anti-conscriptionnistes Sherbrookois ont procédé à la formation d'une ligue comme Montréal et Québec e nont déjà. Une foule nombreuse assistait hier soir à l'assemblée qui fut tenue au Monument National sous la présidence de M. l'échevin Gauvin, et à l'issue de laquelle cette ligue fut fondée.

LE DANGER DES ARMES A FEU

Montréal, 21. — François Naud, âgé de quatorze ans, demeurant au No 2330 Cartier, a été tué hier, par son jeune frère de six ans, Ronald.

François, ce matin, prenait du temps à se lever, et sa mère, craignant qu'il n'arrivât en retard à son travail, lui cria par deux fois de se lever. Son petit frère, âgé de six ans, Ronald, entendit sa mère et dit à son frère: "Si tu ne te lèves pas, je vais te tirer." Croyant la carabine non chargée, l'enfant tira et la balle atteignit son frère à l'oeil gauche.

L'arme est une carabine automatique du calibre 22. Le plomb pénétra profondément dans la tête et le jeune François mourut avant l'arrivée du médecin. L'accident est arrivé entre 6 et 7 heures, ce matin.

Un verdict de mort accidentelle a été prononcée par le juré à la suite de l'enquête tenue.

Quelques biens qu'on ait dans le monde, il faut une profession ou du moins une occupation.

Si les actes de l'autorité sont trop injustes, il n'est ni menaces ni souffrances qui puissent les faire approuver.

ON DEMANDE

Des jeunes filles et un garçon de 14 ans comme apprentis dans le travail de la fourrue. S'adresser
207 rue Horace,
Saint-Boniface, Man.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Connaissant le français, soit une institutrice bilingue, pour le district scolaire Duges No 1412, situé à Sainte-Geneviève. S'adresser à

Benjamin Ledet,
Secrétaire-trésorier,
Saltel P. O., Man.